Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Samedi 28 février 2026 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°843 ■

PÉTROLE

Le baril de Brent à 72,02 dollars

P 16

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La réalisation des 3 200 MW achevée fin 2026

Trois ans après le lancement officiel, en février 2023, de la première tranche de 2 000 MW du programme national des énergies renouvelables, la trajectoire engagée semble maintenue. Les 3 200 MW actuellement en phase de réalisation devraient être progressivement intégrés au réseau électrique national, le gros des centrales devant être raccordé d'ici la fin de l'année 2026 et au début de 2027. Cette étape constituera un jalon déterminant dans la concrétisation de l'objectif national fixé à 15 000 MW à l'horizon 2035. Elle traduit, par ailleurs, une volonté politique affirmée ainsi qu'un effort financier conséquent, estimé à près de 3 milliards de dollars mobilisés par les pouvoirs publics. P 3

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal et Sanofi signent un protocole d'accord pour le développement de vaccins

Un protocole d'accord a été signé, jeudi à Alger, entre le groupe pharmaceutique Saidal et la filiale Vaccins du laboratoire Sanofi, portant sur le développement et la production de vaccins à usage humain, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué.

P 2

UNE PREMIÈRE CARGAISON DE VÊTEMENTS POUR ENFANTS EXPÉDIÉE VERS LA MAURITANIE

Le « Made in Algeria » à la conquête des marchés extérieurs

L'industrie textile algérienne franchit un nouveau cap à l'export. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné avant-hier à Mostaganem le coup d'envoi de l'opération d'exportation de la première cargaison de vêtements prêt-à-porter pour enfants, fabriqués localement, à destination de la Mauritanie.

P 2

RÉDUCTION DE L'IMPORTATION DES SEMENCES ET DE PLANTS

Un plan national ambitieux lancé

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, jeudi depuis Blida, le lancement d'un programme national ambitieux visant à mettre fin, de manière progressive, à l'importation des semences et des plants agricoles. Cette orientation stratégique s'inscrit dans une vision globale axée sur le renforcement de la sécurité alimentaire, la maîtrise des coûts de production et la réduction de la facture des importations.

P 5

HYDRAULIQUE /IN-SALAH

Le ministre lance le projet d'une station de déminéralisation de l'eau P 2

ENÉRGIE

L 'Algérie, locomotive nord-africaine du solaire P 3

TRAVAUX PUBLICS

Le ministre inspecte plusieurs projets routiers dans la capitale P 4

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal et Sanofi signent un protocole d'accord pour le développement de vaccins

Un protocole d'accord a été signé, jeudi à Alger, entre le groupe pharmaceutique Saidal et la filiale Vaccins du laboratoire Sanofi, portant sur le développement et la production de vaccins à usage humain, a indiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué. Le document a été paraphé, au siège du ministère, par le directeur général du groupe Saidal, Mourad Belkhelfa d'une part et le directeur de la filiale vaccins de Sanofi, Jean-Philippe Proust, en présence du ministre du secteur, Ouacim Kouidri, selon la même source soulignant qu'il s'agit d'une "action stratégique" qui vise à renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.
La signature de ce protocole d'accord s'inscrit dans "une dynamique de renforcement des partenariats industriels et de transfert de technologie, contribuant ainsi à consolider la sécurité sanitaire nationale et à garantir la disponibilité des vaccins au profit des citoyens", conclut le communiqué.
APS

UNE PREMIÈRE CARGAISON DE VÊTEMENTS POUR ENFANTS EXPÉDIÉE VERS LA MAURITANIE

Le « Made in Algeria » à la conquête des marchés extérieurs

L'industrie textile algérienne franchit un nouveau cap à l'export. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné avant-hier à Mostaganem le coup d'envoi de l'opération d'exportation de la première cargaison de vêtements prêt-à-porter pour enfants, fabriqués localement, à destination de la Mauritanie.

Par Zahir R.

Le lancement officiel de cette opération s'est déroulé lors de la visite du ministre au stand du Groupement des industriels du textile de Ghardaïa, en marge du Salon national de l'habillement et des industries textiles, organisé du 26 février au 2 mars dans la wilaya de Mostaganem.
Qualifiée de « première » dans le domaine de l'exportation de vêtements pour enfants fabriqués en Algérie vers la Mauritanie, cette expédition marque, selon M. Rezig, une étape importante dans la stratégie nationale de promotion des exportations hors hydrocarbures. Le ministre a précisé que cette cargaison sera suivie d'autres envois « dans les prochains jours », traduisant une dynamique appelée à s'inscrire dans la durée.

7 tonnes pour une première opération

De son côté, le président du Groupement des industriels du textile de Ghardaïa, Abdelouahab Baba Smaïl, a indiqué que cette première cargaison est composée de 7 tonnes de vêtements pour enfants de haute qualité, entièrement fabriqués en Algérie. Une seconde cargaison du même volume (7 tonnes) est prévue dès la semaine prochaine.
Il a souligné que le Groupement, qui rassemble des dizaines de fabricants spécialisés dans les vêtements pour enfants, avait auparavant participé au Salon des produits algériens à Nouakchott afin d'étudier le marché mauritanien. Cette démarche a permis de concrétiser l'exportation vers ce pays, considéré comme une véritable porte d'entrée vers les marchés d'Afrique de l'Ouest.
Concernant les capacités de production, M. Baba Smaïl a précisé que les 50 opérateurs économiques (usines) membres du Groupement couvrent actuellement 50 % des besoins du marché national en vêtements pour enfants, tout en développant progressivement leur présence à l'international.

Un secteur en pleine dynamique

En marge de cette opération, M. Rezig a présidé l'ouverture du Salon national de l'habillement et des industries textiles, organisé sous le slogan : « De nos mains, nous tissons la confiance et offrons au monde l'excellence ». Cette manifestation économique réunit environ 70 opérateurs nationaux, dont 27 marques internationales fabriquées localement. Le ministre a rappelé que cette édition est la troisième du genre dans le secteur, après le Salon national des vêtements pour enfants organisé à Ghardaïa et celui des marques internationales de vêtements fabriqués en Algérie, tenu à Alger.
Il a réaffirmé que l'objectif fixé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est d'assurer à terme une production locale de vêtements à 100 %. « Nous commençons progressivement à récolter les fruits de ce processus à travers les salons nationaux spécialisés dans l'habillement, la literie et les industries textiles », a-t-il indiqué.
Soulignant que la qualité des produits algériens rivalise désormais avec celle des produits importés, le ministre a précisé que ces manifestations visent à substituer les produits nationaux aux importations, à soutenir les exportations, à renforcer les partenariats entre opérateurs et à augmenter le taux d'intégration nationale.

Vers 50 marques internationales produites en Algérie

M. Rezig a également mis en avant l'attractivité croissante du marché algérien, annonçant que le nombre de marques internationales produisant localement passera, dans les prochaines années, de 27 actuellement à entre 40 et 50 marques. Il a révélé que six nouvelles marques dans le domaine de l'habillement et des industries textiles ont récemment exprimé leur volonté d'investir en Algérie, non pas comme simples distributeurs, mais comme fabricants et exportateurs.
Avec cette première cargaison de vêtements pour enfants expédiée vers la Mauritanie, le « Made in Algeria » confirme ainsi son ambition de conquérir des parts de marché à l'étranger et fde aire du textile un levier stratégique de diversification économique.

HYDRAULIQUE /IN-SALAH

Le ministre lance le projet d'une station de déminéralisation de l'eau

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a procédé, jeudi à In-Salah, au lancement d'un projet d'une seconde station de déminéralisation de l'eau pour renforcer le dispositif de transfert In-Salah-Tamanrasset.
Le projet en question, d'une capacité de 60.000 m3/jour, implanté à côté de l'ancienne station, est appelé à renforcer l'approvisionnement en eau de qualité de la wilaya d'In-Salah, dont la nappe hydrique présente un fort taux de salinité, et de celle de Tamanrasset via un transfert sur 750 km, en plus de consolider le développement dans les deux collectivités.
S'exprimant en marge du lancement du projet, en présence des autorités des deux wilayas, le ministre de l'Hydraulique a indiqué que le projet, lancé sur instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a pour objectif de renforcer l'approvisionnement en eau des citoyens, d'améliorer le service public et d'accompagner le développement dans les deux wilayas.
Selon les informations fournies, la station aura une capacité de production de 60.000 m3/jour et contribuera à la concrétisation de l'objectif de transfert d'un volume global de 100.000 m3/jour d'eau de qualité vers la wilaya de Tamanrasset.
Confiés à des entreprises nationales spécialisées, avec un délai de réalisation de 13 mois, ce projet structurant aura un impact indéniable sur l'amélioration de la qualité de l'eau potable, la contribution à l'accroissement de la mobilisation de la ressource hydrique et la sécurisation de la région en la matière, en plus d'impulser la dynamique de développement socioéconomique, a-t-on souligné.

ENTREPRENEURIAT

Convention entre "NESDA" et "TALA" pour l'assurance des micro-entreprises

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et la société publique "TALA Assurances " ont signé, jeudi à Alger, une convention-cadre visant à lancer une couverture d'assurance au profit des porteurs de projets bénéficiaires du soutien de la NESDA, indique un communiqué de l'Agence.
Signée à l'occasion d'une rencontre consacrée au renforcement des mécanismes d'accompagnement et d'assurance au profit des micro-entreprises, cette convention vise à "mettre en place une couverture d'assurance au profit des porteurs de projets bénéficiaires du financement dans le cadre du dispositif NESDA, comprenant les risques de décès et d'invalidité totale et permanente, tout en garantissant le remboursement du solde restant du prêt non rémunéré (PNR) en cas de survenance de l'un des risques couverts, à même de protéger les bénéficiaires et leurs familles et de préserver la pérennité des projets financés". Dans ce cadre, le directeur général de la NESDA, Bilal Achacha, a souligné que cette convention "s'inscrit dans la vision stratégique de l'Agence, en vue de renforcer les mécanismes de protection sociale et financière au profit des porteurs de projets, consacrant ainsi une approche inclusive qui ne se limite pas uniquement au financement, mais s'étend à la pérennité de l'activité économique et à l'accompagnement de l'entrepreneur dans les différentes étapes de son parcours", note le communiqué. De son côté, le directeur général de "TALA Assurances",
Nabil Heddouche, a précisé que ce partenariat " reflète l'engagement de l'entreprise au soutien de la dynamique entrepreneuriale en Algérie, en offrant des produits d'assurance adaptés à la spécificité des micro-entreprises, et en contribuant à l'édification d'un système intégré renforçant la confiance et soutenant l'investissement".
R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Eco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La réalisation des 3 200 MW achevée fin 2026

Trois ans après le lancement officiel, en février 2023, de la première tranche de 2 000 MW du programme national des énergies renouvelables, la trajectoire engagée semble maintenue. Les 3 200 MW actuellement en phase de réalisation devraient être progressivement intégrés au réseau électrique national, le gros des centrales devant être raccordé d'ici la fin de l'année 2026 et au début de 2027. Cette étape constituera un jalon déterminant dans la concrétisation de l'objectif national fixé à 15 000 MW à l'horizon 2035. Elle traduit, par ailleurs, une volonté politique affirmée ainsi qu'un effort financier conséquent, estimé à près de 3 milliards de dollars mobilisés par les pouvoirs publics.

Par Selma R.

Au-delà des capacités installées, Boukhalfa Yaïci, directeur général de « Green Energy Cluster Algeria », a mis en avant les retombées industrielles générées par ce programme. Selon lui, l'implication croissante des entreprises locales dans la réalisation des centrales a permis de développer une expertise nationale, de créer des emplois et de stimuler l'investissement dans la fabrication d'équipements et de services associés. « Cette première tranche a donné aux entreprises algériennes l'occasion de prendre des parts de marché et d'acquérir un savoir-faire stratégique », a-t-il indiqué sur la « Chaîne III » de la radio nationale. Le responsable a toutefois insisté sur la nécessité de renforcer la visibilité à moyen terme. « Nous avons besoin d'une feuille de route claire pour l'après 3 200 MW. Les investisseurs, qu'ils soient locaux ou étrangers, ont besoin de perspectives stables », a-t-il averti. Selon lui, la stabilité institutionnelle et la continuité des programmes constituent des conditions essentielles pour préserver l'expertise acquise et éviter tout ralentissement de la dynamique enclenchée.

Dans le même sillage, il a souligné que le déploiement des énergies renouvelables est indissociable du développement de l'hydrogène vert. « Si l'on additionne les besoins liés aux énergies renouvelables et ceux nécessaires à la production d'hydrogène vert, nous parlons d'une capacité globale avoisinant les 40 GW à installer. Cela ouvre un champ industriel considérable, notamment dans la fabrication de panneaux solaires, de cellules photovoltaïques et potentiellement dans la valorisation du silicium local », a-t-il expliqué.

La publication récente d'un rapport par l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC), mettant en lumière les efforts de l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert, constitue, selon Boukhalfa Yaïci, « une reconnaissance importante à l'échelle régionale et internationale ». « Ce rapport donne de la visibilité à ce qui se fait en Algérie. Il situe notre pays dans le paysage énergétique du monde arabe et dans la transition mondiale en cours », a-t-il déclaré.

Il a rappelé que cette reconnaissance repose sur deux éléments structurants : l'annonce du programme des 15 000 MW d'énergies renouvelables d'ici 2035 et la feuille de route hydrogène dévoilée fin 2023, articulée autour de trois phases, allant de la mise en place de l'écosystème réglementaire et humain jusqu'au déploiement industriel à grande échelle.

Pour le directeur général de Green Energy Cluster Algeria, cette visibilité internationale intervient à un moment stratégique, alors que l'Union européenne applique son mécanisme d'ajustement carbone aux frontières depuis le 1er janvier 2026. « La décarbonation devient un impératif pour accéder aux marchés internationaux, notamment européens. Produire un acier vert, un hydrogène vert ou une électricité à faible empreinte carbone nous donnera un avantage concurrentiel certain », a-t-il souligné.

Dans cette perspective, le projet de corridor hydrogène Sud, annoncé en janvier 2025, revêt une dimension particulière. Destiné à transporter jusqu'à 4 millions de tonnes d'hydrogène par an vers l'Europe, il pourrait représenter près de 40 % des besoins d'importation européens estimés à 10 millions de tonnes annuelles. « L'ampleur du projet est considérable. L'Algérie dispose déjà d'un réseau de pipelines qui facilitera une montée en puissance progressive, notamment via le mélange initial hydrogène-gaz naturel », a-t-il expliqué.

Enfin, Boukhalfa Yaïci a rappelé que l'équation économique demeure centrale dans cette stratégie. « Le coût de l'hydrogène vert dépend à près de 69 % du prix de l'électricité renouvelable. Si nous parvenons à produire une électricité verte compétitive, nous attirerons les investisseurs comme nous le faisons aujourd'hui avec le gaz naturel », a-t-il affirmé, estimant que la compétitivité sera la clé du positionnement futur de l'Algérie sur le marché international de l'hydrogène vert.

HABITAT

Nécessité d'accélérer le rythme de réalisation des projets

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a souligné la nécessité de redoubler d'efforts sur le terrain et d'accélérer le rythme de réalisation des projets programmés, indique un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors du lancement, mercredi au siège de son département ministériel, d'une série de réunions d'évaluation consacrées aux directeurs exécutifs locaux du secteur à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre d'un programme d'action couvrant quatre wilayas par jour, en vue de procéder à une évaluation globale du bilan des réalisations et de suivre l'état d'avancement des projets programmés.

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du suivi périodique rigoureux du degré d'exécution des programmes de logement, toutes formules confondues, et des projets d'équipements publics, outre les opérations d'aménagement urbain à travers les wilayas. Elles visent également à renforcer les mécanismes de contrôle et de coordination entre l'administration centrale et les services locaux afin d'accélérer le rythme de réalisation et d'améliorer l'efficacité de la performance sur le terrain.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a indiqué que la prochaine étape exige "de redoubler d'efforts sur le terrain, d'accélérer le rythme de réalisation, de respecter les délais contractuels, de consacrer la souveraineté numérique comme pilier fondamental de la stratégie du secteur, mais aussi de lutter contre toutes les formes de bureaucratie et d'inertie administrative", selon le communiqué. A cela s'ajoute l'importance d'"améliorer la qualité des travaux de réalisation des projets et de renforcer la coordination entre les services centraux et locaux à travers l'introduction de nouveaux mécanismes", a-t-il dit, rappelant que "le citoyen n'attend pas de nous des justifications, mais des actes. Notre performance se mesure sur la base des résultats concrets réalisés sur le terrain".

APS

ENÉRGIE

L'Algérie, locomotive nord-africaine du solaire

Bénéficiant de l'un des plus forts taux d'irradiation solaire au monde et de vastes étendues disponibles dans le Sud, l'Algérie dispose d'atouts naturels considérables pour le développement du photovoltaïque à grande échelle. Cette position privilégiée lui permet aujourd'hui de s'imposer comme l'un des marchés les plus dynamiques d'Afrique du Nord, région qui a enregistré en 2025 l'ajout de 1,1 gigawatt de nouvelles capacités solaires.

Cette performance s'inscrit dans un contexte continental particulièrement porteur. À l'échelle africaine, les capacités solaires installées ont progressé de 54 % par rapport à 2024, portant les nouvelles installations à 4,5 gigawatts en 2025, selon des données relayées par Reuters. Huit pays ont chacun dépassé le seuil des 100 mégawatts installés au cours de l'année, traduisant un élargissement de la dynamique et une meilleure répartition de la croissance sur le continent. Dans ce paysage en pleine transformation, l'Algérie confirme sa place parmi les moteurs du développement solaire en Afrique du Nord, portée à la fois par son potentiel naturel exceptionnel et par une stratégie publique de plus en plus structurée.

Le pays a en effet accéléré le déploiement de projets de grande envergure à travers des appels d'offres publics et des programmes nationaux destinés à diversifier le mix énergétique. Cette orientation répond à une ambition claire : réduire la dépendance aux hydrocarbures pour la production d'électricité destinée au marché intérieur tout en libérant davantage de volumes de gaz pour l'exportation. La dynamique observée s'explique également par un environnement continental favorable marqué par un soutien gouvernemental accru, par la baisse continue des coûts des composants photovoltaïques et par une demande énergétique en hausse sous l'effet de la croissance économique et démographique. Parallèlement, l'essor du stockage par batteries constitue un tournant stratégique. En Afrique, les investissements dans ce segment se sont intensifiés afin d'absorber les excédents de production durant la journée et de garantir une alimentation stable en soirée pour les ménages comme pour les entreprises. L'Algérie s'inscrit dans cette évolution en intégrant progressivement des solutions de stockage dans la conception de ses futurs projets, ce qui renforce la fiabilité du système électrique et optimise l'exploitation des nouvelles capacités solaires.

La montée en puissance du solaire sur le continent a également des répercussions notables sur le commerce international des équipements. En 2025, les importations africaines de panneaux solaires chinois ont atteint un niveau record d'environ deux milliards de dollars, en hausse de 36 % sur un an, tandis que les achats de batteries ont progressé pour atteindre 2,6 milliards de dollars. Cette évolution témoigne d'un changement d'échelle, l'Afrique devenant progressivement un marché stratégique pour les fabricants mondiaux dans un contexte de baisse des prix et de recherche de nouveaux débouchés. Pour l'Algérie, cette conjoncture internationale représente une opportunité supplémentaire. La diminution des coûts d'importation améliore la rentabilité des projets nationaux et favorise l'accélération de leur mise en œuvre. Dans le même temps, l'émergence de cadres réglementaires plus incitatifs à travers le continent contribue à créer un environnement régional plus attractif pour les investisseurs et renforce la crédibilité des trajectoires nationales.

Si le rythme actuel se maintient, la dynamique solaire africaine pourrait ainsi consolider le rôle de l'Algérie comme acteur énergétique majeur, non seulement en tant que producteur d'hydrocarbures, mais aussi comme pilier de la transition énergétique en Méditerranée et en Afrique. La progression enregistrée en 2025 confirme qu'il ne s'agit plus d'un segment marginal, mais d'un levier stratégique de souveraineté énergétique et de diversification économique dont le pays entend pleinement tirer parti.

S. R.

GESTION DES DROITS DE REPRODUCTION

L'Algérie élue vice-présidente du comité africain de l'IFRRO

L'Algérie, représentée par le directeur général-adjoint de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Mehdi Delmi, a été élue vice-présidente du comité africain de la Fédération internationale des organismes de gestion des droits de reproduction (IFRRO), indique jeudi un communiqué de l'Office.
L'ONDA considère cette élection comme "une reconnaissance du rôle de premier plan joué par l'Algérie dans la défense des droits d'auteur aux niveaux africain et international". Elle "renforce également la contribution de l'Office à la protection des créateurs et éditeurs et à la promotion de la coopération internationale dans le domaine des droits de reproduction et de la propriété intellectuelle", conclut le communiqué.
L'IFRRO, qui regroupe plusieurs organismes de gestion collective des droits de reproduction à travers le monde, oeuvre à la protection des droits d'auteur et droits voisins, ainsi qu'à la garantie d'une juste rémunération pour les créateurs et les éditeurs.

TRAVAUX PUBLICS

Le ministre inspecte plusieurs projets routiers dans la capitale

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a effectué, jeudi soir, une visite de terrain inopinée sur plusieurs sites de projets de développement du réseau routier dans la wilaya d'Alger, a indiqué un communiqué du ministère.
Lors de cette visite, M. Djellaoui a inspecté les travaux de réalisation de la route de l'expansion touristique à Sidi Fredj et Palm Beach, y compris la réalisation d'un ouvrage d'art, en sus du projet de la pénétrante "Hamissi" dans la commune de Zéralda, ajoute la même source.
Le ministre a également inspecté l'état d'avancement des travaux du projet de la pénétrante des Annassers, qui comprend aussi la construction d'un ouvrage d'art reliant les Annassers aux communes de Gué de Constantine et Birkhadem, jusqu'à la route nationale (RN) n1, via Garidi.
Cette visite d'inspection a, en outre, concerné le projet de réalisation de l'échangeur de la RN n1 à Birkhadem, ainsi que sur le projet de dédoublement de la RN n63 reliant Birkhadem à Saoula. Le ministre s'est enquis, par ailleurs, de l'avancement des travaux au niveau du dernier tronçon de la route reliant l'échangeur du 5-Juillet à Khraicia, notamment la construction du grand pont, et a inspecté le projet de réalisation du tunnel de la commune de Chéraga sur la RN n41, a ajouté le ministère dans son communiqué.

APS

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Un décret exécutif en cours de préparation pour renforcer l'insertion professionnelle

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a fait état, jeudi à Alger, d'un décret exécutif en cours de préparation, renfermant de nouvelles dispositions pour renforcer l'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques.
Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, la ministre a souligné que le décret exécutif, actuellement en cours de préparation, "fixera les modalités d'affectation des postes d'emploi et déterminera la contribution financière et l'octroi d'aides en prévision de l'aménagement et de l'adaptation des postes d'emploi au profit des personnes aux besoins spécifiques, et ce, en application des dispositions de l'article 29 de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques". Le nouveau texte vise à définir une série de dispositions tendant à "renforcer l'insertion des personnes aux besoins spécifiques dans un environnement professionnel ordinaire adéquat, voire adapté", parmi lesquelles figure "l'obligation par les employeurs d'assurer des aménagements facilitant le travail de cette catégorie, en coordination avec les services de médecine du travail et les instances spécialisées dans l'adaptation technique".
Il s'agit aussi de "l'encouragement des organismes employeurs qui recrutent des personnes aux besoins spécifiques, à travers la possibilité de bénéficier d'aides financières pour réaliser les travaux d'aménagement", ainsi que "le contrôle de l'application du taux de 1% des postes d'emploi, réservés à cette catégorie, par tous les corps d'inspection, de contrôle et les administrations concernées".
Selon Mme Mouloudji, le secteur de la solidarité nationale s'emploie à encourager ces personnes à s'engager dans l'intégration économique, à travers la création et le développement d'activités, ainsi qu'en les incitant à investir dans l'entrepreneuriat. Le secteur oeuvre à "assurer le soutien et l'accompagnement aux porteurs de microprojets parmi les personnes aux besoins spécifiques, notamment dans le domaine de la commercialisation, tout en assurant les formations continues, en vue de valoriser leurs compétences", a indiqué la ministre. Dans ce contexte, "1.773 projets professionnels adaptés pour les porteurs de projets parmi les personnes aux besoins spécifiques ont été affectés par l'Agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM), plus de 700 personnes aux besoins spécifiques ayant bénéficié de financement via l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA)", a fait savoir Mme Mouloudji.
En matière de numérisation, le secteur de la Solidarité nationale oeuvre à permettre aux personnes aux besoins spécifiques de participer activement à la vie de la société, à travers la numérisation des services publics qui leur sont destinés, via la création et le développement d'une plateforme numérique, en collaboration avec le Haut-Commissariat à la numérisation. A ce titre, des travaux sont en cours pour la numérisation de la carte de la personne aux besoins spécifiques, ainsi que de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), a ajouté la ministre.

APS

INSTITUT AFRICAIN DE FORMATION PROFESSIONNELLE À BOUMERDÈS

La ministre partage l'Iftar avec les stagiaires

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a partagé jeudi à Boumerdès la table d'un Iftar collectif avec les stagiaires de plusieurs pays africains qui suivent une formation à l'Institut africain de formation professionnelle, mis en service lors de la session d'octobre 2025/2026.
L'organisation de cet Iftar collectif, qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale, avait pour objectif de se rapprocher des étudiants africains qui bénéficient d'une formation en Algérie et de leur faire sentir l'intérêt que leur porte le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et à leur situation, a indiqué à l'APS la directrice de la coopération au ministère, Letissia Sadkaoui.
Après le repas, Mme Arhab s'est entretenue avec les étudiants et s'est enquise du parcours de formation qu'ils suivent dans cet institut à dimension africaine, ainsi que de leurs différents centres d'intérêt dans le domaine.
Selon les explications fournies par les responsables de l'Institut africain de formation professionnelle, sis à la périphérie de la ville de Boumerdès, cet édifice accueille tous les étudiants africains qui bénéficient de bourses de formation en Algérie et dispose des moyens nécessaires pour ce faire.
Ce centre, le premier du genre au niveau national, dispose d'une capacité d'accueil théorique d'environ 300 stagiaires et compte actuellement environ 110 stagiaires provenant de 20 pays africains. La première promotion prévue à la sortie compte 25 stagiaires.
Cette structure propose actuellement des formations en langues française et anglaise dans sept spécialités, dont l'informatique, les bases de données, le contrôle de la qualité, l'efficacité énergétique, la gestion des stocks et la logistique. Trois nouvelles spécialités viendront bientôt s'y ajouter, selon les responsables de l'institut.
Les étudiants formés dans cet institut se verront attribuer des diplômes après cinq semestres de formation.

MONNAIES

La livre sterling perd de la vitesse

La livre sterling perd de la vitesse jeudi, fragilisée par la perspective d'une défaite électorale travailliste dans un de ses bastions, tandis que le dollar profite de chiffres de l'emploi meilleurs qu'attendu aux Etats-Unis.
Vers 20H00 GMT, la devise britannique perdait 0,52% par rapport au billet vert, à 1,3489 dollar pour une livre, et cédait 0,41% à la monnaie unique européenne, à 87,46 pence pour un euro.
En parallèle, le Dollar index - qui compare le billet vert à un panier d'autres grandes monnaies - prenait 0,09%.
Les inscriptions hebdomadaires au chômage sont ressorties légèrement en deçà des attentes (à 212.000 la semaine passée, contre 215.000 escomptées).
L'or gagnait 0,58%, à 5.194,86 dollars l'once. Le métal précieux est particulièrement prisé en tant que valeur refuge face au flou géopolitique.

APS

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	0,29	-15,46	6,09	10,14	19883	6 859 635,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,76	9,00	5,56	7119	9 966 600,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	1,84	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 269,00	2269,00	0,00	-0,92	0,06	10,82	5,51	2155	4 889 695,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-7,24	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	420,00	0,00	0,00	3,97	3,97	5,00	1053	442 260,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 24 فيفري 2026 الموافق لـ 06 رمضان 1447
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 24 Février 2026 (06 ramadan 1447)

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	68	76	60	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	80	93	67	الطماطم		
	Oignon sec	77	85	69	البصل الجاف		
	Ail sec	988	1080	897	الثوم الجاف		
	Carotte	90	102	79	الجزر		
	Navet	105	117	94	اللفت		
	Choux fleur	109	121	97	قرنبيط		
	Choux	90	102	78	الكرنب		
	Courgette	135	148	122	الكوسة		
	Haricot vert	449	481	418	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	176	192	159	الخس		
Fruits frais	Mandarine	204	240	167	المندرين	فواكه طازجة	
	Orange	156	192	119	البرتقال		
	Citron	150	170	130	الليمون		
	Pomme locale	402	489	314	التفاح المحلي		
	Datte	504	639	369	التمر		
	Banane	454	474	435	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1944	2096	1792	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	411	428	395	الدجاج		
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)		

RÉDUCTION DE L'IMPORTATION DES SEMENCES ET DE PLANTS

Un plan national ambitieux lancé

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a annoncé, jeudi depuis Blida, le lancement d'un programme national ambitieux visant à mettre fin, de manière progressive, à l'importation des semences et des plants agricoles. Cette orientation stratégique s'inscrit dans une vision globale axée sur le renforcement de la sécurité alimentaire, la maîtrise des coûts de production et la réduction de la facture des importations.

Par Réda Hadi

S'exprimant à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans la wilaya, en compagnie du wali Djamel-Eddine Hashas, le ministre a précisé que ce programme cible en priorité les cultures maraîchères, fortement dépendantes des semences importées. « Un programme ambitieux a été élaboré en vue de réduire progressivement l'importation des semences et des plants », a-t-il indiqué, soulignant que l'objectif est d'asseoir une production nationale performante, capable de couvrir les besoins du marché local et, à terme, de conquérir des débouchés à l'exportation.

Pour concrétiser cette transition, le département ministériel mise sur l'intégration des technologies modernes et sur le renforcement de la recherche scientifique appliquée à l'agriculture. La production locale de semences et de plants constitue, selon le ministre, un axe prioritaire de la feuille de route sectorielle. Il a ainsi évoqué les préparatifs en cours pour la création d'un pôle de production de semences entre les wilayas de Ghardaïa et El-Menia, deux régions disposant de conditions climatiques favorables et d'un potentiel agricole important.

Cette future plateforme devrait permettre de structurer la filière semencière nationale, d'encourager l'investissement privé et de favoriser le transfert de technologies. En réduisant la dépendance extérieure, l'Algérie ambitionne également d'améliorer sa compétitivité à l'exportation, notamment dans les filières à forte valeur ajoutée.

Le ministre a insisté sur l'impact économique de cette orientation. La production locale de semences certifiées devrait contribuer à la baisse des coûts pour les agriculteurs, tout en garantissant une meilleure adaptation variétale aux conditions pédoclimatiques nationales. À moyen terme, cette dynamique est appelée à soutenir la balance commerciale agricole.

Au-delà des cultures maraîchères, les efforts portent également sur d'autres filières stratégiques. Le ministre a notamment évoqué le développement de certaines variétés fruitières et la production locale de plants de bananier, un segment en pleine expansion. L'objectif est de structurer des chaînes de valeur intégrées, depuis la multiplication des plants jusqu'à la commercialisation des fruits.

Dans ce contexte, Blida a été citée comme exemple en matière d'adoption de la technologie et d'innovation agricole. Le ministre a salué l'engagement de nombreuses exploitations locales dans la modernisation de leurs pratiques, à travers l'introduction de systèmes d'irrigation performants, l'usage raisonné d'engrais et d'intrants agricoles, ainsi que l'amélioration des techniques de plantation.

Ces efforts ont permis, selon les explications fournies, d'accroître significativement les rendements, d'améliorer la qualité des productions et de réduire les coûts, renforçant ainsi la compétitivité des exploitations sur le marché national.

La visite ministérielle a été marquée par l'inspection de plusieurs exploitations agricoles illustrant cette dynamique. À Beni Tamou, le ministre s'est rendu à la pépinière « Vitroplant », spécialisée dans la production de porte-greffes et d'arbres fruitiers. Issue d'un partenariat algéro-italien, cette structure affiche une capacité annuelle de près de 15 millions de plants, couvrant largement les besoins du marché national et amorçant une orientation vers l'exportation.

Le ministre a inspecté les différentes étapes de la chaîne de production, mettant en avant l'importance des techniques de multiplication in vitro et du contrôle phytosanitaire dans la production de plants certifiés de haute qualité.

Dans la même commune, la délégation a également visité une exploitation spécialisée dans l'élevage bovin, avant de se rendre dans la commune de Mouzaïa pour inspecter l'exploitation pilote « Bassatine Yessad ». Cette ferme adopte un modèle d'agriculture intensive permettant la plantation d'environ 1.600 arbustes par hectare, contre 800 auparavant, illustrant le potentiel d'optimisation foncière et de hausse de productivité.

Infrastructures de soutien et stockage stratégique

La tournée s'est achevée à El Affroun, où le ministre a inspecté l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un silo de stockage de céréales d'une capacité d'un million de quintaux. Cette infrastructure stratégique, dont la mise en service est prévue avant la fin de l'année, devrait renforcer les capacités nationales de stockage et contribuer à la régulation du marché céréalier.

À travers ces projets, le ministère entend consolider l'ensemble de la chaîne agricole, de la production des intrants jusqu'au stockage et à la commercialisation. Le programme de substitution aux importations de semences et de plants apparaît ainsi comme un levier structurant pour l'agricul-

POLITIQUE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lancement du modèle national

Le modèle national de la politique de propriété intellectuelle des établissements d'enseignement supérieur a été lancé, jeudi à Alger, en vue de renforcer la protection des résultats de la recherche scientifique et d'encourager l'innovation en Algérie.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, accompagné du directeur du Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) à Alger, M. Othmane Ahmed Mohamed Salek, a présidé la cérémonie de lancement de ce modèle national, qui constitue une "étape stratégique visant à renforcer la protection des résultats de la recherche scientifique et à encourager l'innovation en Algérie, à travers la mise en place d'un cadre unifié garantissant l'organisation et la valorisation des droits des chercheurs et des innovations scientifiques". Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a précisé que ce modèle, adopté officiellement par l'OMPI, repose sur "la protection de la créativité, l'encouragement de l'innovation et la conversion de la connaissance en valeur économique", et ce, dans les deux branches de la protection intellectuelle : la propriété industrielle et la propriété littéraire. Le domaine de la propriété industrielle concerne les brevets d'invention, les marques et les modèles, et ce, en coordination avec l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI), tandis que celui de la propriété littéraire et artistique vise à protéger et à valoriser les idées et à leur conférer une valeur économique, et ce, en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), a-t-il ajouté. Le modèle national de la politique de propriété intellectuelle des établissements d'enseignement supérieur est axé sur "l'encadrement juridique, l'incitation et la valorisation", en vue de contribuer à "renforcer le rôle économique de l'Université en s'appuyant sur les leviers du soutien scientifique et de l'innovation", et ce, dans le cadre de "la vision de développement portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour 2024-2029", a expliqué le ministre.

Il a, dans ce contexte, rappelé que la règle "un diplôme universitaire - un brevet d'invention" a été concrétisée et valorisée sur le terrain, en vertu de l'arrêté ministériel 1275, visant à convertir les mémoires de fin d'études universitaires en projets de start-up ou en brevets d'invention, mettant en avant "l'augmentation du nombre de demandes de brevets d'invention (de 450 en 2022 à 3.340 en 2025) et du nombre de brevets enregistrés (de 12 à 219 durant la même période)".

Pour sa part, M. Othmane Ahmed Mohamed Salek a souligné la place particulière dont jouit l'Algérie auprès de l'OMPI, précisant qu'elle est "le premier pays arabe et africain à accueillir un bureau extérieur de l'Organisation".

Après avoir rappelé la "coopération constructive" existant entre les deux parties, il a salué "les efforts consentis par l'Algérie pour renforcer l'écosystème de l'innovation et de la créativité".

Il a, par ailleurs, indiqué que ce modèle, reposant sur les meilleures pratiques internationales et tenant compte des spécificités nationales, "vise à permettre aux établissements de gérer efficacement leurs actifs intellectuels, à définir les droits et obligations des différentes parties, à renforcer les mécanismes de valorisation des résultats de la recherche scientifique et à assurer le transfert de technologie dans le milieu universitaire".

APS

UNIVERSITÉ D'ORAN 1

Formation sur l'exploitation des brevets tombés dans le domaine public

L'exploitation des brevets tombés dans le domaine public a été au centre de deux journées de formation organisées, mercredi et jeudi à l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, en présence d'étudiants et de porteurs de projets dans le cadre de l'arrêté ministériel 12-75.

Cette initiative, organisée par le Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) en coordination avec l'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 1, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la culture de l'innovation et de l'ancrage de l'esprit entrepreneurial au sein de l'université. Elle vise à doter les étudiants et les porteurs de projets des mécanismes de valorisation de la propriété intellectuelle et à transformer les idées en projets à valeur ajoutée, conformément à l'arrêté ministériel 12-75 (008).

Dans ce contexte, le professeur Abdelmalek Amine, recteur de l'Université d'Oran 1, a affirmé que l'université "s'oriente vers un modèle moderne fondé sur la transformation du savoir en valeur économique et sociale, et sur le passage de l'idée innovante au projet productif".

Il a précisé que le rôle de l'université "ne se limite plus à la délivrance de diplômes, mais englobe désormais le soutien à l'innovation et l'accompagnement des étudiants et des chercheurs pour transformer leurs idées en projets à impact, à travers la protection de la propriété intellectuelle et l'adoption de l'esprit entrepreneurial". Il a souligné que la réussite de tout projet repose sur un triptyque essentiel : une idée innovante, une protection juridique et un esprit entrepreneurial, réaffirmant l'engagement de l'université à accompagner les étudiants à travers ses différentes structures d'appui afin de transformer l'innovation en startup, contribuant au développement et à la création d'emplois.

De son côté, la directrice du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation de l'université, la professeure Yamina Halkaoui, a indiqué que les brevets, dont la durée de protection – fixée à 20 ans – est arrivée à expiration, deviennent accessibles à l'exploitation à des fins de recherche au profit de l'ensemble des étudiants, chercheurs et porteurs de projets.

Pour sa part, le directeur de l'incubateur d'entreprises de l'université, le professeur Rouane Hassane Omar, a expliqué que ces deux journées de formation ont constitué "une opportunité pour former les étudiants et les porteurs de projets à l'accès à la plateforme dédiée aux brevets tombés dans le domaine public, à l'extraction des informations les concernant et à l'exploitation des anciens brevets dans le développement de nouveaux projets".

Le programme de la manifestation comprenait des interventions sur la notion de domaine public en matière de brevets, le cadre juridique et les références internationales, ainsi que les mécanismes de recherche dans les bases de données des brevets expirés, en plus d'ateliers pratiques consacrés au développement d'idées de projets fondées sur des brevets appartenant au domaine public.

DJELFA

Mise en service de 4 nouveaux puits pour renforcer l'AEP

La wilaya de Djelfa a récemment été renforcée par la mise en service de quatre nouveaux puits, dans le but de soutenir le système d'alimentation en eau potable (AEP) et d'améliorer la qualité du service public, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.
La même source a ajouté que, dans le cadre du renforcement du réseau et de la couverture de la demande croissante en eau, notamment dans les quartiers enregistrant une importante croissance démographique, trois puits ont été mis en service dans la région de Dzira, en plus d'un puits dans la région d'Oued Sder et d'un réservoir d'une capacité de 1.000 m3 dans la commune d'Aïn El Ibel.
Ces installations vitales sont dotées d'une capacité de production globale de 11.000 m3/jour, ce qui portera la production globale d'eau potable dans la wilaya à 62.000 m3/jour, selon la même source. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire affecté à la wilaya, visant à développer les infrastructures hydrauliques et à améliorer le service public, garantissant ainsi la satisfaction des besoins des citoyens et la continuité de l'alimentation en eau potable.
Cette opération a coïncidé avec le mois sacré de Ramadhan, période de forte demande en eau, au moment où les services de la wilaya poursuivent leurs efforts pour améliorer le service et garantir une alimentation en eau pour tous les habitants tout au long de l'année.
APS

JIJEL

Mise en service du projet de raccordement au réseau d'AEP de 400 foyers à Boudriaa Ben Yadjis

Un projet de raccordement au réseau d'approvisionnement en eau potable de 400 foyers de la localité Tengalest dans la commune de Boudriaa Ben Yadjis, dans la wilaya de Jijel, a été dernièrement mis en service, à-on informé jeudi auprès du président de l'APC de cette collectivité locale.
Dans une déclaration à l'APS, M. Saïd Felouat a précisé que ce projet qui a porté sur la réalisation d'un réseau de 5.000 mètres linéaires contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à assurer un approvisionnement régulier en eau potable.
Le même élu a rappelé un projet en cours pour la rénovation de la canalisation de transfert d'eau sur 3.600 mètres linéaires entre les deux châteaux d'eau de Merada et Laachache qui permettra à terme d'améliorer l'approvisionnement en eau de 280 foyers.
Selon la même source, la commune de Boudriaa Ben Yadjis a dernièrement de la rénovation de sept réseaux d'AEP de plusieurs localités dont Boukrama, Stitra et Ras El Bor et de la réalisation de châteaux d'eau dans plusieurs quartiers et mechtas ayant porté les capacités locales de stockage à 2.000 m3.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Près de 400 opérations de développement inscrites pour 2026

La wilaya de Bordj Bou Arreridj poursuit son engagement en faveur du développement local avec l'inscription de 384 opérations au titre de l'exercice 2026, pour une enveloppe financière globale dépassant 5,3 milliards de dinars. Une programmation ambitieuse qui traduit la volonté des pouvoirs publics d'améliorer durablement le cadre de vie des citoyens et de renforcer les infrastructures de base à travers l'ensemble des communes.

Synthèse Rédaction régionale

Selon les services de la wilaya, ces projets s'inscrivent dans la continuité des efforts engagés ces dernières années pour réduire les disparités territoriales et répondre aux besoins prioritaires exprimés au niveau local. Sur les 384 opérations retenues, 152 sont financées par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, pour un montant de 2,8 milliards de dinars. Les 232 autres relèvent du programme d'appui au développement socio-économique des communes, mobilisant une enveloppe de 2,54 milliards de dinars.
Cette répartition témoigne d'un équilibre entre les mécanismes de solidarité nationale et les programmes dédiés au soutien direct des collectivités locales. Les projets retenus couvrent un large éventail de secteurs stratégiques, notamment l'amélioration des infrastructures routières, le renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, ainsi que la modernisation des équipements scolaires.
Dans le détail, plusieurs opérations concernent l'ouverture et l'entretien de routes et de pistes, particulièrement dans les zones rurales et enclavées, afin de faciliter la mobilité des citoyens et de soutenir l'activité économique locale. Le renforcement des réseaux hydrauliques constitue également un axe prioritaire, avec des interventions destinées à améliorer l'approvisionnement en eau potable et à étendre les réseaux d'assainissement, contribuant ainsi à la préservation de la santé publique et de l'environnement. Le secteur de l'éducation n'est pas en reste. La programmation 2026 prévoit la réalisation de classes d'extension pour réduire la surcharge dans certains établissements, ainsi que la construction et l'équipement de cantines scolaires, afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, notamment dans les communes à forte croissance démographique. Ces opérations ont été arrêtées sur la base des propositions formulées par les présidents des Assemblées populaires communales (APC), en coordination avec les services techniques concernés. Elles tiennent également compte des préoccupations soulevées par les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) lors de la dernière session ordinaire, traduisant une approche participative dans la définition des priorités.
Lors d'une récente réunion de coordination consacrée au suivi des projets de développement local, le wali, Kamel Nouicer, a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence de réalisation et de veiller au respect des délais contractuels. L'objectif, a-t-il souligné, est d'assurer un impact concret et visible sur le quotidien des citoyens dans l'ensemble des communes de la wilaya.
À titre de comparaison, l'année 2025 avait enregistré l'inscription de 389 opérations, réparties entre le programme d'appui au développement socio-économique des communes (246 opérations) et le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (143 opérations), pour une enveloppe équivalente de 5,3 milliards de dinars. Le taux de réalisation de ces projets a atteint 80 %, un indicateur jugé encourageant et qui conforte la dynamique engagée pour 2026.
Avec cette nouvelle programmation, la wilaya confirme ainsi sa détermination à consolider les acquis et à impulser un développement équilibré et durable au service de ses citoyens.

ANNABA

15 établissements scolaires à réceptionner pour la prochaine rentrée

Quinze (15) nouveaux établissements scolaires pertinents des 3 cycles de l'enseignement seront reçus dans la wilaya d'Annaba pour la rentrée scolaire 2026-2027, à-on informé, jeudi, auprès des services de la wilaya.
Il s'agit de sept (7) écoles primaires, de quatre (4) collèges d'enseignement moyen (CEM) et de quatre (4) lycées, selon la même source qui a ajouté que ces établissements sont "répartis sur plusieurs points névralgiques, notamment dans les nouveaux pôles urbains pour garantir une couverture complète et atténuer la pression sur les établissements existants".
Les services de la wilaya ont ajouté que la prochaine rentrée scolaire sera également marquée par la réception de projets « complémentaires » dont des salles d'extension dans le palier primaire et des cantines scolaires équipées. La même source a également fait savoir que le wali, Abdelkrim Lamouri, a présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. Une séance de travail au cours de laquelle le chef de l'exécutif local a insisté sur la nécessité de "raccorder ces infrastructures aux différents réseaux (eau, électricité et gaz) avant la prochaine rentrée scolaire".
Lors de la même réunion, M. Lamouri a accordé aux entreprises chargées de la réalisation un délai jusqu'au mois d'août prochain comme date limite pour la livraison des projets, selon la même source qui a ajouté que le wali a également insisté sur un "suivi rigoureux des chantiers" pour garantir l'accueil des élèves dans les meilleures conditions.
Agence

MILA

Réalisation des travaux d'un réseau d'eau potable dans la localité de Chara, à la commune de M'chira

Les travaux de réalisation d'un réseau de distribution d'eau potable pour les habitants du village de Chara, dans la commune de M'chira (sud de Mila), à partir d'un fourrage situé à proximité, ont été lancés, à-on indiqué, jeudi, à la direction des ressources en eau. Le chef du service d'alimentation en eau potable (AEP), Fethi Lakehal, a précisé qu'un investissement public de 80 millions de dinars a été consenti pour ces travaux qui seront reçus au bout d'un délai de 9 mois.
Dans le cadre de ce projet, lancé en début de semaine dernière, un réservoir d'une capacité de 500 m3 sera également construit, en même temps que la réalisation du réseau, pour augmenter les capacités de stockage et garantir un approvisionnement régulier de quelque 1.300 habitants du village de Chara, selon la même source.
Les services de la direction des ressources en eau s'emploient, par ailleurs, à finaliser les procédures administratives d'usage, préalables au lancement d'un projet de construction d'un réservoir de 4.000 m3 dans la zone de Thénia, sur les hauteurs de Mila.
Un projet, à-on précis, destiné à améliorer le service public de l'eau et à sécuriser l'approvisionnement des cités situées dans la partie ouest du chef-lieu de wilaya.
R.R.

TISSEMSILT

Plusieurs projets pour renforcer le secteur de l'hydraulique

La wilaya de Tissemsilt enregistre la réalisation de plusieurs projets visant à renforcer le secteur de l'hydraulique, à-on avisé, jeudi, auprès du directeur du secteur, M. Yacine Belbali.
Le même responsable a précisé que ces projets, inscrits dans le cadre du programme sectoriel, comprennent la réalisation de réservoirs d'eau et le forage de puits profonds, dans le but d'augmenter les capacités de production et de stockage de cette ressource vitale et d'améliorer l'alimentation en eau de la population. Concernant les réservoirs, les travaux sont en cours sur quatre infrastructures : dans le chef-lieu de la wilaya, aux zones de Sidi El-Houari, d'une capacité de 4.500 mètres cubes, et Aïn Lora, d'une capacité de 1.500 mètres cubes, et deux deux autres dans les communes de Khemisti (5.000 mètres cubes) et Boucaïd, avec une capacité de stockage stockée à 3.000 mètres cubes.
Leur réception est prévue au cours du premier trimestre de l'année prochaine, a indiqué la même source. Par ailleurs, les travaux de forage de six puits profonds sont en cours dans les communes de Tissemsilt, Ouled-Bessam, Layoune, Sidi-Slimane, Bordj-Bounâama et Bordj Emir-Abdelkader. Le taux d'avancement des travaux dépasse 40 %, et leur réception est prévue avant la fin de l'année en cours, a ajouté M. Belbali.
Il a également indiqué que la wilaya de Tissemsilt a retenu de nouveaux projets portant sur la réalisation de sept réservoirs d'eau et de sept puits profonds au profit de plusieurs communes, notamment Tissemsilt, Theniet El-Had, Ammari et Lazharia, précisant que les procédures administratives pour l'attribution des marchés de ont été entamées.
Agence

TRAITÉ NEW START

Les États-Unis et la Russie vont-ils abandonner toute restriction nucléaire ?

Pour la plupart d'entre nous, le vendredi 6 février 2026 ne sera probablement pas différent du jeudi 5 février. Ce sera un jour de travail ou d'école pour beaucoup d'entre nous. Il sera peut-être consacré aux courses pour le week-end, à une soirée entre amis ou à toute autre tâche banale de la vie quotidienne. Mais d'un point de vue historique mondial, cette journée marquera un tournant dramatique, avec des conséquences profondes et potentiellement catastrophiques.

1e partie

Par Michael T. Klare (*)

Pour la première fois en 54 ans, les deux principales puissances nucléaires mondiales, la Russie et les États-Unis, ne seront plus liées par aucun traité de contrôle des armements et seront donc légalement libres de remplir leurs arsenaux nucléaires avec autant de nouvelles ogives qu'elles le souhaitent – une mesure que les deux parties semblent prêtes à prendre. C'est difficile à imaginer aujourd'hui, mais il y a 50 ans, au plus fort de la Guerre froide, les États-Unis et la Russie (alors l'Union soviétique) possédaient à eux deux 47 000 ogives nucléaires, soit suffisamment pour exterminer plusieurs fois toute vie sur Terre. Mais alors que les craintes du public face à l'anéantissement nucléaire augmentaient, en particulier après l'expérience de mort imminente de la crise des missiles de Cuba en 1962, les dirigeants de ces deux pays ont négocié une série d'accords contraignants visant à réduire leurs arsenaux et à diminuer le risque d'apocalypse.

Le premier cycle de ces négociations, les pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT I), a débuté en novembre 1969 et a abouti au tout premier accord de limitation des armes nucléaires, SALT I, en mai 1972. Il a été suivi en juin 1979 par le SALT II (signé par les deux parties, mais jamais ratifié par le Sénat américain) et par deux traités de réduction des armes stratégiques (START I et START II), respectivement en 1991 et 1993. Chacun de ces traités a réduit le nombre d'ogives nucléaires déployées sur les missiles balistiques intercontinentaux, les missiles balistiques lancés par sous-marins et les bombardiers à longue portée américains et soviétiques/russes.

Dans le but de réduire encore davantage ces chiffres, le président Barack Obama et le président russe Dmitri Medvedev ont signé en avril 2010 un nouveau traité de réduction des armes stratégiques (New START), un accord limitant le nombre d'ogives nucléaires déployées à 1 550 de chaque côté – ce qui reste encore suffisant pour exterminer toute vie sur Terre, mais loin de la limite de 6 000 ogives par côté fixée par le traité START I. Initialement prévu pour expirer le 5 février 2021, le traité New START a été prolongé de cinq ans (comme le permet le traité), repoussant la date d'expiration au 5 février 2026, qui approche à grands pas. Et cette fois-ci, aucune des deux parties n'a manifesté la moindre intention de négocier une nouvelle prolongation.

La question est donc la suivante : que signifiera exactement l'expiration définitive du traité New START le 5 février ?

La plupart d'entre nous n'y avons pas beaucoup réfléchi au cours des dernières décennies, car les arsenaux nucléaires ont, pour l'essentiel, diminué et la menace (apparente) d'une guerre nucléaire entre les grandes puissances semblait s'être considérablement atténuée. Nous avons largement échappé à l'expérience cauchemardesque – si familière aux vétérans de la Guerre froide – de craindre que la dernière crise, quelle qu'elle soit, puisse entraîner notre extermination dans un holocauste thermonucléaire.

Une raison essentielle pour laquelle nous sommes aujourd'hui libérés de ces craintes est le fait que les arsenaux nucléaires mondiaux ont été considérablement réduits et que les deux grandes puissances nucléaires ont convenu de mesures juridiquement contraignantes, notamment des inspections mutuelles de leurs arsenaux, destinées à réduire le risque d'une guerre nucléaire involontaire ou accidentelle. Ensemble, ces mesures ont été conçues pour garantir que chaque partie conserve une force de riposte nucléaire invulnérable, éliminant ainsi toute incitation à lancer une première frappe nucléaire.

Malheureusement, cette période relativement insouciante prendra fin à minuit le 5 février prochain.

À partir du 6 février, les dirigeants russes et américains n'auront plus aucun obstacle à l'expansion de ces arsenaux ou à toute autre mesure susceptible d'accroître le risque d'une conflagration thermonucléaire. Et à première vue, les deux pays ont l'intention de saisir cette occasion et d'augmenter le risque d'un Armageddon. Pire encore, les dirigeants chinois, invoquant le manque de retenue de Washington et de Moscou, renforcent actuellement leur propre arsenal nucléaire, ce qui ne fait qu'attiser davantage la volonté des dirigeants américains et russes de dépasser largement les limites du traité New START, qui sera bientôt abandonné.

Une prochaine course aux armements nucléaires ?

Même en respectant les limites du traité New START, qui fixent à 1 550 le nombre d'ogives nucléaires déployées, la Russie et les États-Unis ont pris des mesures élaborées et coûteuses pour renforcer la puissance destructrice de leurs arsenaux en remplaçant leurs anciens missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), leurs missiles balistiques lancés par sous-marins (SLBM) et leurs bombardiers nucléaires, moins performants, par des modèles plus récents et plus puissants. En conséquence, chaque camp était déjà mieux équipé pour infliger des dommages catastrophiques aux forces de représailles nucléaires de son adversaire, rendant une première frappe moins inconcevable et augmentant ainsi le risque d'une escalade précipitée en cas de crise.

La Fédération de Russie a hérité d'un vaste arsenal nucléaire de l'ancienne Union soviétique, mais bon nombre de ces systèmes étaient déjà obsolètes ou peu fiables. Afin de conserver un arsenal au moins aussi puissant que celui de Washington, Moscou a cherché à remplacer toutes les armes de l'ère soviétique de son inventaire par des systèmes plus modernes et plus performants, un processus qui est toujours en cours. Les anciens missiles balistiques intercontinentaux SS-18 de la Russie, par exemple, sont en train d'être remplacés par les SS-29 Sarmat, plus rapides et plus puissants, tandis que ses cinq sous-marins lanceurs d'engins de classe Delta-IV restants sont en train d'être remplacés par la classe Borei, plus moderne. De nouveaux missiles balistiques intercontinentaux, missiles balistiques lancés par sous-marins et bombardiers seraient en cours de développement.

À l'heure actuelle, la Russie possède 333 missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), dont environ la moitié sont déployés dans des silos et l'autre moitié sur des lanceurs mobiles terrestres. Elle dispose également de 192 missiles balistiques lancés par sous-marins (SLBM) répartis sur 12 sous-marins lanceurs et possède 67 bombardiers stratégiques, chacun capable de tirer plusieurs missiles nucléaires. Ces systèmes ne seraient actuellement équipés que de 1 550 ogives nucléaires (suffisantes, bien sûr, pour détruire plusieurs planètes), conformément au traité New START. Cependant, de nombreux missiles balistiques terrestres et maritimes russes sont équipés de MIRV (ce qui signifie qu'ils sont capables de lancer plusieurs engins de rentrée indépendants) mais ne sont pas entièrement chargés, et pourraient donc transporter des ogives supplémentaires si la décision était prise de le faire. Étant donné que la Russie possède jusqu'à 2 600 ogives nucléaires en stock, elle pourrait rapidement augmenter le nombre d'armes nucléaires déployées à sa disposition à partir du 6 février 2026.

La volonté de la Russie de renforcer les capacités destructrices de son arsenal stratégique est évidente au vu des efforts déployés par Moscou pour augmenter son arsenal nucléaire existant en développant de nouvelles armes à plus longue portée. Parmi celles-ci figure le Poséidon, une torpille nucléaire géante à propulsion nucléaire et à portée intercontinentale qui sera embarquée à bord d'une nouvelle classe de sous-marins, les Belgorod, pouvant en transporter jusqu'à six. Selon certaines informations, le Poséidon est conçu pour exploser au large des côtes des villes américaines, les rendant inhabitables.

(A suivre)

ÉGYPTE

Le FMI débloque 2,3 milliards de dollars

Après plusieurs mois de stabilisation, l'Égypte obtient un nouveau décaissement du FMI. Si l'inflation recule et les réserves se redressent, les réformes structurelles – notamment les privatisations – avancent plus lentement que prévu.

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé mercredi 25 février avoir achevé deux nouvelles revues du programme de réformes économiques de l'Égypte, ouvrant la voie au décaissement d'environ 2,3 milliards de dollars. Une bouffée d'oxygène pour une économie qui sort progressivement d'une grave crise de change et d'une flambée inflationniste historique.

Dans le détail, près de 2 milliards de dollars seront versés au titre du programme de prêt de 46 mois conclu avec le Caire, après la validation des cinquième et sixième revues. À cela s'ajoutent 273 millions de dollars au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (RSF). Au total, environ 5,2 milliards de dollars ont déjà été décaissés dans le cadre des deux dispositifs.

Un programme élargi en pleine tempête économique

L'Égypte avait signé en décembre 2022 un accord initial de 3 milliards de dollars avec le FMI. Face à l'aggravation des déséquilibres – inflation galopante, raréfaction des devises, pression sur la livre égyptienne – le programme a été porté à 8 milliards de dollars en mars 2024. Il doit s'achever en décembre.

Ces derniers mois, les indicateurs macroéconomiques montrent des signes d'amélioration. L'inflation, qui avait atteint un pic de 38 % en septembre 2023, est descendue à 11,9 % en janvier en glissement annuel pour les prix urbains. Les tensions sur le marché des changes se sont également atténuées.

Selon le FMI, cette stabilisation s'explique par des politiques monétaires et budgétaires restrictives, combinées à une plus grande flexibilité du taux de change. Le pays a également profité de recettes touristiques records, des transferts des travailleurs expatriés et d'importants accords d'investissement conclus avec des pays du Golfe, notamment les Émirats arabes unis.

Des réformes structurelles jugées incomplètes

Malgré ces avancées, le Fonds reste prudent. Dans son communiqué, il souligne que la mise en œuvre des réformes structurelles demeure « inégale », en particulier en ce qui concerne la réduction du rôle de l'État dans l'économie.

La cession d'actifs publics, pilier central de l'accord avec le FMI, progresse plus lentement que prévu. L'institution pointe également le niveau élevé de la dette publique et les importants besoins de financement, qui continuent de peser sur les marges budgétaires et sur les perspectives de croissance à moyen terme.

En août, les autorités égyptiennes ont adopté des amendements législatifs destinés à accélérer les privatisations et à attirer davantage d'investissements privés. Reste à savoir si ces mesures permettront de consolider durablement la stabilisation en cours, alors que l'économie égyptienne demeure vulnérable aux chocs extérieurs et aux tensions régionales.

R.I.

LIBYE

Le champ pétrolier de Sinawen redémarre après plusieurs années d'arrêt

La Libye veut porter sa production pétrolière à 1,6 million de barils par jour d'ici fin 2026. Plusieurs installations pétrolières, hors service depuis plusieurs années, ont été réactivées ces derniers mois dans le cadre de cet objectif annoncé par les autorités.

Par Rédaction internationale

En Libye, la National Oil Corporation (NOC) a annoncé dimanche 22 février la reprise de la production du champ pétrolier de Sinawen, situé dans la région de Nalut. Selon l'entreprise publique, le site était à l'arrêt depuis plus de trois ans et demi.

D'après des détails rapportés par la Libyan News Agency (LANA), la NOC attribue cette interruption à des difficultés financières et à des contraintes techniques affectant l'acheminement du brut vers le complexe de Mellitah.

L'Arabian Gulf Oil Company (AGOCO), filiale de la NOC en charge de l'exploitation du site, affirme avoir mené des travaux de maintenance et résolu ces difficultés sur la ligne d'exportation du champ, rapporte le média libyen Al-Wasat.

Le champ de Sinawen avait été inauguré en octobre 2020. Avec la levée des contraintes techniques, il entame désormais une montée en charge progressive. Sa capacité peut atteindre environ 20 000 barils par jour dans des conditions normales d'exploitation. À ce stade, aucune source ne précise un niveau de production effectivement atteint au moment de la reprise.

La remise en service du champ pétrolier de Sinawen intervient dans un contexte plus large de réactivation d'actifs pétroliers en Libye. Le 9 février dernier, Agence Ecofin rapportait que la raffinerie d'Al-Sarir, exploitée par AGOCO, avait rétabli sa pleine capacité de production après des travaux de maintenance sur son unité de distillation. Cette intervention s'inscrit dans les efforts engagés par la NOC pour renforcer la fiabilité des infrastructures de raffinage. Quelques mois plus tôt, en mars 2025, c'est le champ de Mabruk qui reprenait du service, après être resté à l'arrêt pendant près de dix ans.

Un plan coordonné visant à accroître l'offre pétrolière

Plus largement, le redémarrage de Sinawen s'inscrit dans un objectif national annoncé par les autorités libyennes. En octobre 2025, la NOC a indiqué viser une production de 1,6 million de barils par jour d'ici fin 2026, contre environ 1,38 million b/j au moment de l'annonce.

Cette ambition a été présentée par le président de l'entreprise, Farhat Bengdara, à l'issue de réunions avec des partenaires internationaux, dans le cadre d'un programme d'investissement destiné à restaurer et développer les capacités de production.

Fin janvier 2026, la Waha Oil Company, opérateur détenu conjointement par la NOC, TotalEnergies et ConocoPhillips, a signé un accord de développement d'une durée de 25 ans. Selon les termes rendus publics par les parties, le projet prévoit des investissements estimés à plusieurs milliards de dollars, afin d'augmenter la capacité de production des concessions concernées, avec un objectif pouvant atteindre environ 850 000 barils par jour.

Toujours en janvier 2026, la NOC a présenté un plan visant à porter les capacités nationales de raffinage à environ 660 000 barils par jour, à travers la modernisation d'installations existantes et de nouveaux projets industriels.

MAURITANIE/AGRICULTURE

Examen des moyens de renforcer l'approvisionnement des foires de Ramadan

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, M. Sid Ahmed Ould Bouh, a tenu ce dimanche après-midi au siège du ministère à Nouakchott, en présence du président de l'Union nationale du patronat mauritaniens, M. Mohamed Zeine El-Abidine Ould Cheikh Ahmed, une réunion consultative élargie avec les directeurs de dix entreprises parmi les principaux producteurs de produits agricoles nationaux.

Cette réunion vise à évaluer le bilan des quatre premiers jours du mois sacré du Ramadan 2026, dans le cadre du suivi continu de la politique agricole destinée à renforcer la sécurité alimentaire et à assurer l'approvisionnement des marchés en produits locaux.

Elle s'inscrit également dans le cadre du renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé, afin de garantir la stabilité des marchés, de soutenir la production nationale et d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens pendant le mois de Ramadan.

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a précisé dans un discours à cette occasion que la réunion s'inscrit dans le cadre de l'attention particulière que porte Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani aux citoyens pour accéder aux produits de première nécessité à des prix abordables durant le mois sacré du Ramadan.

R I.

AGRICULTURE SANS PESTICIDES EN TUNISIE

Une étude montre que c'est possible et rentable

Une agriculture conventionnelle sans pesticides est techniquement et économiquement envisageable. C'est la principale conclusion d'une étude expérimentale menée pendant dix ans en France et coordonnée par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Les résultats viennent d'être publiés dans la revue scientifique Plant Disease.

Valorisation économique des produits

Une étude expérimentale, menée sur 10 ans en France, montre le potentiel de systèmes de production agricoles sans pesticides, a annoncé l'Institut français de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) qui coordonne cette étude. « Cultiver sans pesticides est faisable techniquement et économiquement, sous certaines conditions », relève l'étude qui vient d'être publiée dans la revue scientifique Plant Disease. Pour ses auteurs, la mise en œuvre de tels systèmes de production suppose notamment « une diversification des successions culturales, des filières de commercialisation adaptées, et une valorisation économique des produits issus de ces systèmes ». Sur dix ans, les chercheurs du Réseau expérimental Rés0Pest ont « testé la faisabilité et les performances de systèmes de cultures sans pesticides en agriculture conventionnelle, c'est-à-dire en autorisant l'utilisation d'engrais de synthèse », explique Jean-Noël Aubertot, directeur de recherche INRAE au sein de l'unité Agroécologie, innovations, territoires, et initiateur de l'étude.

Une alternative à l'utilisation des pesticides

L'étude propose ainsi une alternative à l'utilisation généralisée et répétée des pesticides qui « a des impacts importants sur la contamination des milieux (sol, eau, atmosphère), la santé humaine et la biodiversité, et présente un coût économique non négligeable pour la société, y compris les agriculteurs ». « Les 4 systèmes de grande culture en agriculture conventionnelle (Auzeville, Bretenière, Estrées-Mons et Grignon) pour lesquels les performances économiques ont pu être quantifiées ont généré une marge nette satisfaisante, qui pourrait conduire dans 20% des cas à un revenu entre 1 et 2 SMIC, dans 45% des cas entre 2 et 3 SMIC et dans 35% des cas plus de 3 SMIC mensuels », détaille l'INRAE dans un communiqué.

D'après l'INRAE, ces résultats montrent que des systèmes de grande culture conventionnels sans pesticides «peuvent être productifs, techniquement et économiquement réalisable», mais leur mise en œuvre nécessite « des politiques publiques adaptées pour soutenir la massification de leur adoption ».

Et d'ajouter que ces conclusions permettent également d'« alimenter les réflexions européennes pour accélérer la transition agroécologique ». Mis en place en 2012, le réseau expérimental Rés0Pest, coordonné par l'INRAE, s'est appuyé sur 9 systèmes de culture originaux sans utilisation de pesticides, mais avec un recours possible au travail du sol et aux engrais de synthèse.

Agence

MAURICE

5,6 milliards $ requis d'ici 2050 pour un développement résilient et durable

Comme de nombreux pays africains, Maurice doit faire face à la menace du changement climatique. L'Ile fait partie des nations les plus vulnérables face au phénomène. Sur les 25 prochaines années, l'Ile Maurice aura besoin de mobiliser 5,6 milliards $ pour assurer son développement tout en répondant au défi climatique. C'est ce qu'estime la Banque mondiale dans un rapport sur le climat et le développement, publié le 18 février.

Par Rédaction internationale /Agence

Ce montant comprend 4,2 milliards $ dédiés aux mesures d'atténuation et d'adaptation, et 1,4 milliard $ consacré à des réformes visant à dynamiser l'économie.
Si l'enveloppe représente 2,3% du PIB par an jusqu'en 2030, puis 0,9% du PIB par an au cours des 20 années suivantes, l'organisation souligne que le coût de l'inaction est encore plus important (perte estimée jusqu'à 4 % du PIB d'ici 2050).
A l'image de la plupart des pays africains, le pays insulaire ne contribue qu'à une faible fraction des émissions mondiales (0,01 %), mais est l'un des plus exposés aux aléas climatiques comme l'élévation du niveau de la mer et des températures, la multiplication des vagues de chaleur, des sécheresses et des cyclones intenses.
Avec le tiers de la population qui est concentrée sur le littoral et une économie qui repose sur le tourisme et la pêche, le rapport estime qu'un tel investissement pourra permettre à l'Ile de s'adapter au changement climatique mais aussi de tirer profit des opportunités de développement durable.

Miser sur des interventions structurelles

Pour y arriver, la Banque mondiale appelle entre autres à des réformes structurelles pour réduire l'exposition et la vulnérabilité de l'Ile. Les interventions préconisées englobent des investissements dans la protection du littoral, les systèmes de réduction des risques de catastrophe, l'extension des dispositifs de protection sociale inclusive et des réformes pour la durabilité de l'eau.
« Par exemple, des infrastructures insuffisantes et vieillissantes ne permettent de capter que 8% des pluies annuelles, dont 61% sont perdues avant d'atteindre les usagers (ce que l'on appelle l'"eau non facturée"). Au final, à peine 3% des précipitations sont effectivement utilisées. Sans action, Maurice devrait passer d'une situation de stress hydrique à une véritable pénurie d'eau d'ici 2030 », préviennent les auteurs.

TANZANIE

Le pays en quête d'investisseurs pour développer l'industrie locale du sucre

La Tanzanie est le troisième marché pour le sucre en Afrique de l'Est après la Somalie et le Kenya. Le gouvernement qui souhaite réduire la dépendance aux importations, encourage les investissements pour renforcer les capacités de l'industrie locale.
Le gouvernement tanzanien travaille activement à attirer à la fois les investissements locaux et les investissements directs étrangers (IDE) dans l'industrie sucrière. C'est ce qu'a révélé Kitila Mkumbo, ministre en charge de la Planification et de l'Investissement, le 23 février dernier. Selon un communiqué publié par l'Autorité tanzanienne des investissements et des zones économiques spéciales, cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la Vision 2050, qui ambitionne de positionner la Tanzanie parmi les dix premiers pays africains en matière de production alimentaire. « Nous avons une demande annuelle de 700 000 tonnes de sucre, et l'arrivée de ces investisseurs permettra certainement de réduire l'écart avec la production », a déclaré M. Mkumbo.
Il faut noter que la production locale de sucre stagne en Tanzanie depuis quelques années. Les données compilées par la Banque centrale du pays (BOT) montrent que l'industrie tanzanienne a produit en moyenne 445 000 tonnes de sucre raffiné entre 2020 et 2024, sans jamais parvenir à franchir la barre des 500 000 tonnes sur la période considérée.
D'un autre côté, la demande ne cesse de croître sur le marché intérieur, obligeant le pays d'Afrique de l'Est à recourir davantage aux importations. Les données compilées sur la plateforme Trade Map montrent que les achats de sucre ont ainsi presque triplé, passant de 186 498 tonnes en 2020 à 553 615 tonnes en 2024.
Parallèlement, la facture de ces achats a presque quintuplé sur la même période pour s'établir à 403,3 millions $ en 2024, les principaux fournisseurs du pays sur le marché international cette année-là ayant été le Brésil, les Émirats arabes unis, l'Inde, l'Arabie saoudite et la Thaïlande.

Agence

ÉRYTHRÉE

Un mini-réseau solaire de 34 MW pour renforcer l'accès à l'électricité

L'Érythrée fait face à des contraintes structurelles en matière d'accès à l'électricité. L'exploitation de son potentiel solaire constitue l'un des leviers identifiés pour améliorer la couverture énergétique.
L'Érythrée engage un projet de mini-réseau solaire de 34 mégawatts (MW) dans la région de Gash Barka afin d'améliorer l'accès à une électricité propre et fiable dans le sud-ouest du pays. Le projet bénéficiera d'un financement de 58 millions de dollars approuvé le 18 février dernier par la Banque africaine de développement (BAD).
Ce financement se compose de 37,3 millions de dollars issus du Fonds africain de développement et de 20,7 millions de dollars provenant de la Facilité d'appui à la transition. La centrale solaire alimentera les villes de Tesseney, Kerkebet et Barentu ainsi que leurs environs. Le projet prévoit également la construction ou la modernisation de 542 kilomètres de lignes de distribution afin d'étendre la couverture électrique locale. Selon des estimations communiquées par la BAD, il devrait bénéficier à environ 306 000 personnes. L'amélioration de l'accès à l'électricité vise le pompage d'eau potable, l'irrigation agricole et le développement des petites entreprises locales. L'accès à l'électricité demeure un enjeu structurel pour l'Érythrée. Selon les données 2023 de la Banque mondiale, publiées dans sa base statistique mondiale sur l'énergie, le taux d'accès à l'électricité atteignait environ 54,4 % de la population, un niveau inférieur à la moyenne mondiale estimée à environ 91 % la même année.
Dans ce contexte, l'Érythrée bénéficie du cadre régional « Desert to Power » lancé en 2018 par la BAD. Ce programme vise à développer 10 gigawatts de capacité solaire et à fournir de l'électricité à 250 millions de personnes dans 11 pays d'Afrique d'ici 2030 au niveau de la bande sahélienne élargie.
Cependant, une analyse publiée en 2023 par le think tank Energy for Growth Hub souligne que la concrétisation des ambitions de Desert to Power dépendra fortement des réformes réglementaires, de la mobilisation de capitaux privés et de la viabilité des modèles économiques dans les pays participants.

R.I

MINÉRAUX CRITIQUES

Le potentiel de la Tanzanie renforcé par la future mine Epanko

Graphite, terres rares, nickel : le sous-sol tanzanien est déjà reconnu pour son important potentiel en minéraux stratégiques pour la transition énergétique. À l'heure où la sécurisation de ces matières premières s'intensifie en Occident, la Tanzanie continue de s'affirmer comme un pôle clé. Dans une étude de faisabilité actualisée publiée mercredi 25 février, la société australienne EcoGraf a annoncé une augmentation de 10 % des réserves minérales de sa future mine de graphite Epanko en Tanzanie, un matériau clé pour les batteries de véhicules électriques.
Le projet totalise désormais 1,37 million de tonnes de réserves, confirmant un peu plus l'ampleur du potentiel tanzanien en minerais critiques. Dans un contexte de course mondiale à l'approvisionnement en ces minéraux, la Tanzanie abrite en effet plusieurs projets structurants en phase de développement. Au-delà d'Epanko, figurent notamment d'autres projets de graphite, Mahenge et Nachu ainsi que le projet de nickel Kabanga, porté par l'américain Lifezone Metals. À ce stade, ces actifs évoluent encore dans des phases préalables à la construction, tout en suscitant déjà un intérêt marqué en Europe et aux États-Unis.
À Epanko, EcoGraf a récemment obtenu le soutien de la Banque européenne d'investissement (BEI) pour accompagner les travaux de développement, tout en poursuivant en parallèle des discussions en vue d'un prêt et d'une subvention en Europe et à Washington. L'actualisation des réserves s'inscrit dans cette dynamique, traduisant une stratégie d'optimisation continue des capacités de la future mine, que la compagnie ambitionne de positionner à terme comme la plus grande d'Afrique.

Agence

MORAMANGA

Une énergie solaire au service de l'avenir énergétique de Madagascar

Une délégation composée de représentants du Groupe Filatex, de membres de la Primature, du Ministère de l'Énergie et de la Jirama, ainsi que de partenaires techniques et financiers, effectuera une visite de revue de l'avancement des travaux sur le site solaire de Moramanga.
Cette visite intervient dans un contexte où la sécurisation de l'approvisionnement énergétique constitue un levier stratégique majeur pour le développement du pays et à titre d'anticipation de la période d'étiage. Elle marque une étape importante dans la transformation progressive du mix énergétique national.
Avec ses 15 MWc actuellement en cours de finalisation, la centrale solaire de Moramanga contribue de manière concrète au renforcement du Réseau Interconnecté d'Antananarivo. Elle illustre la capacité du secteur privé, en partenariat avec les pouvoirs publics, à déployer des solutions énergétiques structurantes, durables et adaptées aux réalités du territoire.
Au-delà d'une infrastructure, ce parc représente une vision : celle d'une énergie plus propre, plus résiliente et capable d'accompagner la croissance économique de Madagascar.
Cette mission permettra :

D'évaluer les avancements des travaux et les solutions techniques adoptées ;
De consolider les perspectives d'optimisation, d'extension et de l'évacuation sur le réseau de la production à venir ;
De renforcer la dynamique collaborative autour de projets énergétiques innovants.
« Moramanga, c'est la démonstration qu'une transition énergétique ambitieuse est possible lorsque les acteurs publics et privés avancent ensemble. Nous investissons aujourd'hui pour construire la sécurité énergétique de demain », souligne Tahina Ramaromandray, Directeur Général d'Afripower.
À travers ce projet, le Groupe Filatex confirme sa volonté d'être un acteur moteur de la transformation énergétique et sa capacité à déployer des solutions locales à fort impact, au service des populations et du développement durable du territoire.

R.I/ Agence

BOURSE DE PARIS

Nouveau record pour le CAC 40 après une série de résultats

La Bourse de Paris a terminé jeudi pour la première fois au-dessus des 8.600 points, battant de nouveaux records dans la foulée d'une série de résultats d'entreprises et faisant fi des inquiétudes des investisseurs sur la tech après la publication de Nvidia.

Par R I/Agence

Le CAC 40 a pris 0,72% à 8.620,93 points, en hausse de 61,86 points. La veille, l'indice vedette parisien avait terminé en progression de 0,47%.
Il a atteint jeudi un nouveau record en séance à 8.642,23 points, franchissant pour la première fois les 8.600 points, et dépassant également son record en clôture.
Les investisseurs ont accueilli ce jeudi une "batterie de résultats qui sont extrêmement positifs, au-dessus des attentes", relève Frédéric Rozier, gestionnaire de portefeuille pour Mirabaud France, interrogé par l'AFP.
Plus généralement, l'indice parisien profite d'un environnement favorable en Europe pour les sociétés, notamment d'"une reprise cyclique qui commence à se sentir dans la zone euro, avec de meilleurs carnets de commandes", explique à l'AFP Nathalie Benatia, macroéconomiste chez BNPP AM.
Le géant Bouygues (+2,33% à 52,72 euros), présent dans la construction, les travaux publics ou les télécommunications, a dégagé en 2025 un bénéfice net de 1,1 milliard d'euros, en hausse de 7,6%, pour des ventes stables à 56,9 milliards d'euros (+0,2%).
Schneider Electric (+3% à 272,90 euros) a maintenu le cap en 2026 après un "record" pour son chiffre d'affaires annuel en 2025, grâce aux centres de données et en dépit des effets de change, a annoncé le groupe français jeudi.
Le groupe Getlink (+1,23% à 18,14 euros), qui gère Eurotunnel, a indiqué qu'il prévoyait une augmentation de 10 millions de passagers grande vitesse empruntant le tunnel sous la Manche d'ici 2035, ce qui lui permet d'envisager le versement d'un dividende "d'un euro par action".
Le géant de l'assurance Axa (+1,62% à 40,86 euros) a lui réalisé un chiffre d'affaires et dégagé un bénéfice records en 2025, en ligne avec les attentes des analystes, portés par l'ensemble de ses activités, et par la cession du gestionnaire d'actifs Axa IM.
Les investisseurs européens n'ont pas été perturbés par les inquiétudes des marchés concernant l'intelligence artificielle, après les résultats du géant des puces électroniques Nvidia, première capitalisation mondiale, qui a déçu les investisseurs.
Depuis plusieurs semaines, les marchés s'inquiètent en effet des valorisations élevées et de la rentabilité future des dépenses colossales d'investissement des géants de la tech dans le développement de l'IA.
L'action du groupe énergétique français Engie a grimpé de 7,23% à 29,53 euros, au lendemain de l'annonce de l'acquisition de UK Power Networks (UKPN), distributeur d'électricité de référence au Royaume-Uni, et de la présentation de résultats 2025 en baisse, mais au-dessus des attentes.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street en ordre dispersé après les résultats de Nvidia

La Bourse de New York a fini en ordre dispersé jeudi, seul le Dow Jones enregistrant une hausse modeste, au lendemain de la publication après-clôture des résultats trimestriels de Nvidia qui n'ont pas enthousiasmé les investisseurs, avec pour effet de plomber sur les valeurs technologiques, lesquelles avaient été cette semaine les catalyseurs de Wall Street.
L'indice Dow Jones a gagné 0,03%, ou 17,05 points, à 49.499,20 points.
Le S&P-500, plus large, a perdu 37,27 points, soit 0,54%, à 6.908,86 points.
Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 273,69 points (1,18%) à 22.878,38 points.
Ces dernières semaines, les titres technologiques ont connu des mouvements en dents de scie, alternant entre confiance des investisseurs autour de l'intelligence artificielle (IA) et préoccupations à l'égard des répercussions négatives de l'IA sur certains secteurs et des retours sur investissement des dépenses massives déployées pour son développement.
Si les trois principaux indices de Wall Street devraient enregistrer de légers gains sur l'ensemble de la semaine, le S&P-500 et le Nasdaq devraient boucler février en baisse.
Les résultats trimestriels de Nvidia, publiés mercredi soir, ont été meilleurs qu'anticipé par les analystes, de même que les estimations pour le trimestre actuel communiqués par le poids lourd de l'IA.
Mais le fabriquant de semiconducteurs fait les frais de comparaisons en rythme annuel de moins en moins flatteuses, alors que la croissance de son chiffre d'affaires ralentit.
Nvidia a terminé la séance en baisse de 5,5%.
"On dirait une gueule de bois Nvidia qui est spécifique à l'environnement de l'IA", a commenté Michael Green, stratégiste chez Simplify Asset Management à Philadelphie.
En repli ces dernières semaines, du fait des préoccupations sur les répercussions de l'IA, le secteur informatique a progressé jeudi de 1,4%, aidé par la hausse de 4,0% de Salesforce en dépit de prévisions inférieures aux attentes.
Les technologies et les services de communication ont subi les plus forts replis. Les finances ont été le secteur du S&P-500 le plus performant, avec une hausse de 1,3% dans le sillage des gains de JPMorgan Chase, Bank of America et Wells Fargo.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN
Cours du : 26 Février 2026
Valeur : 02 Mars 2026

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.7753	129.7903
1	EUR	EURO	153.3036	153.3343
1	GBP	POUND STERLING	175.7996	175.8438
100	JPY	JAPANESE YEN	83.1626	83.1936
1	CNY	CHINESE YUAN	18.9758	18.9807
1	CHF	SWISS FRANC	168.1245	168.1657
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.9691	95.0149
1	DKK	DANISH KRONE	20.5224	20.5280
1	SEK	SWEDISH KRONA	14.3934	14.3978
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	13.5843	13.6053
1	AED	UAE DIRHAM	35.3303	35.3440
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.5994	34.6071
1	KWD	KUWAITI DINAR	424.6574	424.8455
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.4829	44.9300
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.1455	14.1472
1	LYD	LIBYAN DINAR	20.4493	20.5543
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2616	3.2717
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.2403	178.2403

BOURSE ZURICH

Le SMI finit sur une note négative

La Bourse suisse a terminé sur une note négative jeudi. Les investisseurs ont eu à digérer une salve de résultats d'entreprises, dont, aux Etats-Unis, la performance trimestrielle du géant Nvidia. Après un plus haut du jour au-dessus des 14'000 points, le SMI a reperdu de l'élan et fini nettement sous ce ni eau
A New York, Wall Street évoluait sans direction claire en matinée, digérant les performances financières meilleures qu'attendu du géant des puces Nvidia, dans un marché toujours prudent face aux interrogations autour de l'intelligence artificielle (IA). Les chiffres records de Nvidia ont focalisé l'attention des investisseurs. "Cette nouvelle performance est supérieure aux attentes, voire au-delà de nos prévisions les plus optimistes", a commenté Frank Lee de HSBC Global Investment Research, soulignant que Nvidia réaffirmait sa confiance dans l'intelligence artificielle (IA). "Ces résultats pourraient apaiser les inquiétudes concernant une potentielle bulle de l'intelligence artificielle (IA), qui a secoué les marchés ces derniers mois", ont estimé de leur côté les analystes de la banque Raiffeisen. En Suisse, le marché de l'emploi s'est étoffé en fin d'année dernière, selon les indications de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Au quatrième trimestre, les entreprises actives en Suisse comptaient 5,54 millions d'emplois, ce qui représente 8600 postes de plus ou une augmentation de 0,2% sur un an. Le SMI a terminé sur en recul de 0,45% à 13'913,73 points, avec un plus bas à 13'884,85 et un plus haut à 14'013,75. Le SLI a cédé 0,30% à 2205,77 points et le SPI 0,35% à 19'151,61 points. Sur les trente valeurs vedettes, quatorze ont reculé et seize avancé. Le géant zougois des matériaux de construction Holcim (-3,8%) a fini lanterne rouge, derrière Sandoz (-2,9%) et Sika (-1,9%). Au lendemain de la publication de ses résultats, Sandoz a été rétrogradé par Barclays et Vontobel, à respectivement "equal weight" et "hold". Le spécialiste des génériques avait indiqué tabler sur une poursuite de la croissance en 2026, ce qui avait fait décoller l'action.
Les poids lourds Roche (-1,5%) et Novartis (-1,3%) ont pesé sur l'indice. Nestlé (-0,2%) a mieux résisté.
Sonova et Partners Group (chacun +2,7%), Logitech (+2,7%) et Richemont (+1,9%) ont terminé sur le podium. Sur le marché élargi, plusieurs sociétés ont dévoilé leurs résultats 2025. Le constructeur de machines d'usinage des tôles Bystronic (+1,0%) a réduit ses pertes.
Le fabricant de lingerie Calida (+0,2%) a enregistré une baisse du chiffre d'affaires mais a dégagé un bénéfice net.
Le chimiste Clariant (+5,6%) s'est retrouvé dans les chiffres rouges.
Le transformateur de lait lucernois Emmi (+2,5%) a amélioré sa rentabilité, parvenant à compenser la force du franc et les droits de douane américains.
L'industriel bernois Feintool (inchangé) a réduit sa perte.
Le laboratoire Idorsia (%) a réduit ses dépenses mais n'est pas parvenu à renouer avec les chiffres noirs.
La société immobilière Intershop (-0,2%) a plus que doublé son bénéfice et versera un dividende plus élevé.
Le spécialiste du cryptage de contenus et de cybersécurité Kudelski (+1,7%) a enregistré une baisse de ses recettes et a bouclé l'exercice dans le rouge.
Les recettes du groupe zougois Medmix (-14,9%) ont souffert de vents contraires.
Le spécialiste zurichois du chauffage et de la climatisation Meier Tobler (-3,4%) a connu un exercice 2025 en demi-teinte, marqué par des revenus stables mais des résultats en recul.
Le fabricant de machines et de composants textiles Rieter (%) a inscrit une perte.
Le groupe industriel zurichois Sulzer (-1,1%) a accru sa rentabilité et étoffé ses revenus.
L'industriel de la climatisation et de la ventilation Zehnder (-6,8%) a retrouvé les chiffres noirs après une perte sèche l'année précédente.

Agence

ETATS UNIS

La Fed est confrontée à un marché de l'emploi en équilibre précaire

La conjonction de chocs d'offre et de demande négatifs, dans une économie en fin de cycle, pourrait perturber le scénario de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine. Le ralentissement marqué des créations d'emploi outre-Atlantique n'a pas fait dérailler les agrégats de croissance en 2025. Comment expliquer ce régime de croissance sans création d'emploi qui semble s'instaurer?

Synthèse Rédaction internationale

La situation actuelle sur le marché du travail américain révèle une combinaison de plusieurs chocs négatifs qui n'affectent pour autant pas le taux de chômage, qui se maintient autour de 4,3% depuis plusieurs mois.
L'offre de travail, déjà affectée par la «grande démission» dans le sillage de la crise sanitaire, est encore détériorée par la politique migratoire de l'administration Trump, réduisant la quantité de main-d'œuvre disponible dans l'économie. Parallèlement, les gains de productivité apparents du travail et la normalisation des ouvertures de postes et des recrutements – qui est par nature cyclique – réduisent la demande de main-d'œuvre. La baisse de la part d'emplois vacants dans l'emploi total est une preuve supplémentaire d'une demande de travail en repli.
Les Etats-Unis se retrouvent donc dans une situation où l'offre et la demande de travail semblent diminuer dans des proportions qui semblent comparables. Le marché de l'emploi atterrit en effet sur un nouvel équilibre où offre et demande de travail produisent une décélération progressive des salaires. Cette dynamique indiquerait donc pour le moment que les effets de la baisse de la demande dominent ceux de la diminution de la quantité de main-d'œuvre disponible, générateurs d'inflation salariale.
Cette situation constitue néanmoins un casse-tête pour le mandat dual de la Réserve fédérale (Fed) – plein emploi et stabilité des prix – et pourrait être de nature à modifier les perspectives de politique monétaire et donc de marché.
En d'autres termes, est-il encore nécessaire pour la première économie mondiale de générer plus de 200.000 nouveaux postes en moyenne pour absorber ce flux de nouveaux travailleurs entrants sur le marché du travail? Au regard du nouvel équilibre que nous venons de décrire, il semblerait que non. Un tel niveau de créations d'emplois serait de nature à accélérer l'inflation salariale induisant d'éventuels effets de second tour susceptibles d'engendrer des tensions inflationnistes.
Le risque serait donc de voir la Fed procéder à un changement de posture, renonçant ainsi aux deux baisses de taux d'intérêt directeur qu'anticipent les investisseurs en 2026. La prise en compte de ce nouvel équilibre conduirait donc le futur président de la Fed, Kevin Warsh, à modifier le cap de la politique monétaire américaine, scénario qui pour l'heure n'est pas envisagé par les marchés financiers.

FRANCE

L'équation budgétaire s'annonce "encore plus difficile" en 2027

Quatre mois de débats houleux à l'Assemblée nationale, des concessions, et trois 49.3 : c'est au terme d'un long feuilleton parlementaire que le gouvernement est parvenu à faire adopter son budget 2026 le 2 février dernier. Et pourtant, le plus dur reste à venir si la France souhaite tenir ses engagements européens en matière de déficit, alerte ce jeudi 26 février l'Observatoire français des conjectures économiques (OFCE) après avoir analysé le budget voté.
Cet institut de recherches de Sciences Po estime que l'effort de rigueur demandé sera encore plus grand en 2027, avec près de 40 milliards d'euros à trouver. En effet, dans un "Plan budgétaire et structurel à moyen terme" (PSMT), la France s'est engagée auprès des autres gouvernements de l'Union européenne à ramener à 3% du PIB son déficit en 2029, alors qu'il devrait avoisiner 5% en 2026, après 5,4% en 2025.
"Si la France souhaite être en phase avec la recommandation du Conseil, l'ajustement structurel primaire de 2027 devrait être de 0,8 point de PIB, ce qui rend encore plus difficile l'équation budgétaire pour le projet de loi de finances pour 2027, qui par ailleurs aura lieu en pleine campagne présidentielle", écrit l'OFCE.
L'"ajustement structurel primaire" évoqué correspond à la réduction du déficit hors charge de la dette et éléments conjoncturels. Or, ces 0,8 points ne tiennent pas compte de plusieurs éléments susceptibles d'alourdir le déficit en 2027, à savoir la fin de la contribution exceptionnelle sur les grandes entreprises, les dépenses prévues dans la loi de programmation militaire et la "montée en charge de la Prime d'activité".
"De fait, pour tenir ses engagements européens, le gouvernement devra donc annoncer au moins 1,2 point de PIB (près de 40 milliards d'euros) de mesures brutes de consolidation budgétaire primaire en 2027, soit significativement plus que ce qui a été fait en 2025 ou en 2026", a calculé l'OFCE.

Agence

JAPON

Faible sursaut de l'économie, Takaichi sous pression pour muscler son soutien

Le Japon a enregistré au quatrième trimestre 2025 un très faible sursaut de sa croissance, moins marqué qu'attendu, renforçant la pression sur la Première ministre Sanae Takaichi pour muscler ses mesures de soutien... quitte à gonfler l'endettement.
Le Produit intérieur brut (PIB), stimulé en fin d'année par les mesures de relance du gouvernement, a grimpé de 0,1% sur la période octobre-décembre par rapport au trimestre précédent, selon les statistiques officielles publiées lundi.
Ce léger rebond traduit certes une embellie après la contraction de 0,7% (chiffre révisé) enregistrée au troisième trimestre mais il s'avère très en-deçà des anticipations des économistes sondés par l'agence Bloomberg (+0,4%).
Sur l'ensemble de 2025, le PIB de la quatrième économie mondiale a enregistré une croissance de 1,1%, se ressaisissant après un repli de 0,2% en 2024. Mais la faible performance de la fin d'année témoigne d'un horizon assombri.
Devenue en octobre la première femme à gouverner le Japon, Mme Takaichi avait certes annoncé en novembre un plan de relance de 117 milliards d'euros, avec subventions énergétiques et chèques aux ménages, pour soulager les consommateurs d'une inflation persistante et stimuler l'activité.
Les prix à la consommation au Japon ont augmenté de 2,4% (hors produits frais) en décembre sur un an, marquant un ralentissement grâce aux subventions gouvernementales, mais se maintiennent bien au-delà des 2% visés par la Banque du Japon. Et la croissance des revenus reste inférieure à l'inflation.
D'où une consommation toujours maussade: les dépenses moyennes des ménages ont reculé en décembre de 0,3% sur un an, selon des chiffres officiels publiés début février.
"Si l'investissement résidentiel a rebondi sur octobre-décembre après un plongeon au troisième trimestre, les autres composantes de la demande sont restées globalement atones", avec une stagnation de l'investissement des entreprises et un repli de la demande publique, décrypte Marcel Thieliant, analyste de Capital Economics. Dans ce contexte, "la faible croissance pourrait inciter à un nouvel assouplissement budgétaire encore plus marqué", insiste-t-il.
De fait, avant les législatives du 8 février, qui lui ont accordé une très large majorité parlementaire, Mme Takaichi a promis de muscler ses mesures de soutien en exemptant les produits alimentaires de la taxe à la consommation de 8% pendant deux ans.
Et ce en dépit des inquiétudes sur le coût de ce cadeau fiscal, alors que l'archipel ploie déjà sous un endettement colossal (230% du PIB). L'annonce avait alarmé les marchés obligataires, avec les rendements de la dette nippone bondissant brièvement à des niveaux records.

Agence

CORÉE DU SUD

La BOK relève à 2% sa perspective de croissance de l'économie coréenne pour 2026

La banque centrale sud-coréenne a décidé jeudi de rehausser à 2% sa prévision de croissance pour cette année de l'économie nationale, justifiant ce choix par les fortes exportations et la reprise de la consommation des ménages.
Il s'agit d'une différence de 0,2 point par rapport à la précédente évaluation qu'elle avait fournie en novembre dernier. La Banque de Corée (BOK) se montre ainsi légèrement plus optimiste que le Fonds monétaire international (FMI) et l'Institut coréen du développement (KDI) qui tablent plutôt sur une progression de 1,9%.
L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'attend quant à elle à une croissance de 2,2%, tandis que plusieurs grandes banques mondiales, comme Citibank, UBS et Nomura, s'attendent en moyenne à une hausse de 2,1%.
Etant donné ces perspectives, la BOK a préféré maintenir son taux d'intérêt directeur à 2,50%, estimant qu'il faut privilégier la stabilité financière en raison de la nervosité sur le marché immobilier et de la faiblesse de la devise nationale.
Pour ce qui est de 2027, elle a réduit à 1,8% ses attentes de croissance, contre 1,9% précédemment, mais cette différence est le résultat naturel de l'effet de base avec l'ajustement de la prévision de croissance pour cette année.
La BOK estime également que la hausse des prix à la consommation devrait se situer à 2,2% en 2026, contre 2,1% selon son évaluation précédente, à cause de la montée des cours du pétrole.
R.I.

ALLEMAGNE

La croissance du PIB confirmée à 0,3% au T4

Le produit intérieur brut (PIB) de l'Allemagne a progressé en ligne avec les attentes au quatrième trimestre 2025 par rapport au précédent, selon les données définitives publiées mercredi par l'Office fédéral de la statistique.
Le PIB de la première économie de la zone euro a augmenté de 0,3% au cours de la période allant d'octobre à fin décembre, contre une stagnation au troisième trimestre.
Les économistes tablaient sur une hausse de 0,3% sur le trimestre, une progression identique à celle de la première estimation publiée fin janvier.
En rythme annuel, la croissance ressort à 0,4%, également en ligne avec la première estimation, contre 0,3% au troisième trimestre.

Agence

ELON MUSK VS SAM ALTMAN

OpenAI remporte une première victoire devant les tribunaux

OpenAI : 1 - xAI : 0. Une juge vient de donner raison à l'entreprise de Sam Altman dans une affaire portant sur un supposé vol de secrets commerciaux. Pas sûr qu'Elon Musk apprécie…

C'est désormais un fait connu : Elon Musk et Sam Altman ne sont pas les meilleurs amis du monde. Et cette rivalité ne s'arrête pas à de simples mots doux ou esbroufes par claviers interposés. L'homme le plus riche du monde a intenté plusieurs procès à OpenAI : l'un d'entre eux concerne son changement de statut en société à but lucratif et l'autre, un partenariat avec Apple, qu'ils considère comme anticoncurrentiel. Et il ne s'est pas arrêté là.

Plainte rejetée

En septembre dernier, Elon Musk a poursuivi l'entreprise de Sam Altman en justice pour détournement présumé de secrets commerciaux. Selon la plainte, OpenAI aurait débauché plusieurs ingénieurs clés de xAI afin d'accéder indirectement à des informations stratégiques liées à ses centres de données et à son chatbot Grok. Certains employés auraient en effet téléchargé du code source, ou conservé des discussions internes sensibles au moment de leur départ, laissant entendre que ces données auraient pu profiter au rival. Mais ces éléments ne constituent pas, à eux seuls, une preuve de faute de la part d'OpenAI, estime la juge fédérale Rita F. Lin.
D'après elle, xAI n'apporte « aucune allégation démontrant un comportement répréhensible d'OpenAI ». Elle souligne que les poursuites visent surtout les actions individuelles d'anciens salariés, sans établir que l'éditeur de ChatGPT leur a effectivement demandé de récupérer des informations confidentielles. « Le simple fait d'embaucher des employés venant d'un concurrent ne constitue pas un détournement de secrets commerciaux », rappelle la magistrate. Elle a prononcé le rejet de la plainte.

OpenAI dénonce le « harcèlement » d'Elon Musk

Ce verdict est un signal fort pour tout l'écosystème de l'intelligence artificielle, qui s'est lancé dans une guerre des talents sans merci. « Nous saluons la décision de la Cour.
Ce procès sans fondement n'était rien d'autre qu'un nouvel épisode dans la campagne de harcèlement menée par Monsieur Musk », a réagi OpenAI.
De son côté, xAI a encore la possibilité de modifier sa plainte pour tenter de combler les failles pointées par la juge et relancer la procédure. Elle dispose désormais de quelques semaines pour apporter des éléments plus solides, notamment des preuves d'une utilisation concrète de ses secrets commerciaux par sa concurrente.

AMD investit 150 M$ dans Nutanix

Le concepteur de puces a annoncé l'acquisition de 150 M$ d'actions Nutanix et un investissement de 100 M$ pour accélérer l'intégration des GPU Instinct et des CPU Epyc dans la plateforme cloud. Nutanix affiche en parallèle des résultats financiers solides. Les liens se rapprochent entre Nutanix et AMD avec la signature d'un contrat pluriannuel d'un montant de 250 M$. Dans le détail, le concepteur de puces va racheter pour 150 M$ d'actions Nutanix au prix de 36,26 $. Par ailleurs, 100 M$ supplémentaires vont être mobiliser chez AMD pour cofinancer des travaux d'ingénierie conjoints pour le développement d'une plateforme d'infrastructure IA complète avec Nutanix. Cette dernière pourra exécuter des applications IA et réaliser de l'inférence dans de nombreux environnements sur site, cloud et edge. Les deux sociétés prévoient de dévoiler cette plateforme d'ici fin 2026.
Dans un entretien à CRN, Rajiv Ramaswami , CEO de Nutanix, a expliqué « il s'agit essentiellement d'intégrer notre plateforme cloud, Kubernetes avec les GPU, les CPU et l'écosystème logiciel d'AMD » Il fait référence ici aux puces des gammes Instinct et Epyc et au logiciel RocM. Le dirigeant souligne que les deux sociétés ont déjà travaillé ensemble, mais que l'accord prévoit une intégration plus avancée pour les besoins de l'IA agentique. Il évoque aussi le choix laissé aux clients de trouver une alternative à Nvidia avec qui le fournisseur travaille aussi.

Des résultats trimestriels solides

En parallèle de cette annonce, Nutanix a présenté les résultats financiers de son deuxième trimestre 2026, clôt le 31 janvier dernier. La société a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 10% sur un an atteignant 723 M$. Le revenu récurrent annuel (ARR) affiche une croissance de 16% pour s'établir à 2,36 Md$. « Notre activité a affiché de solides performances au deuxième trimestre, avec un volume de commandes important, de nouveaux clients et une bonne génération de flux de trésorerie disponible », a salué Rajiv Ramaswami dans un communiqué de presse.
Toujours dans CRN, Rajiv Ramaswami a indiqué que 1 000 nouveaux contrats clients ont été signés au second trimestre et que la plupart d'entre eux prévoyaient de migrer de VMware. Selon Gartner, Nutanix est cité au même titre que Red Hat comme une alternative à VMware après les changements tarifaires et de licence de Broadcom. A noter que la directrice financière de Nutanix Rukmini Sivaraman a alerté sur les problèmes d'approvisionnement en composants qui « ont entraîné, au fil des trimestres des délais de livraison plus longs pour nos serveurs ». Elle ajoute, « cette situation aura un impact sur le calendrier de nos revenus et de notre flux de trésorerie disponible à court terme ».

Fin des vieux pilotes d'imprimantes sur Windows 11 ?

Mort annoncée des pilotes obsolètes, matériel promis à la casse, mise à jour fatale… L'annonce en avait fait bondir plus d'un. Microsoft assure aujourd'hui que tout cela repose sur un malentendu et que vos fidèles imprimantes continueront de fonctionner.
Début février, la feuille de route de Windows indiquait qu'à partir de janvier 2026, Windows 11 ne prendrait plus en charge les pilotes d'imprimantes V3 et V4, déclarés obsolètes en 2023. L'information a rapidement circulé et laissé entendre qu'une partie des imprimantes anciennes pourrait être condamnée au rebut après une mise à jour. Quelques semaines plus tard, Redmond est finalement revenue sur sa communication, confirmant que le support des drivers hérités ne serait pas interrompu et que les périphériques déjà compatibles avec Windows 11 peuvent souffler. Ouf.

Pas de coupure brutale pour les imprimantes existantes

Interrogée par Windows Central, Microsoft a tenu à dissiper les doutes. Si une imprimante fonctionne aujourd'hui avec Windows 11, ce sera encore le cas demain. Aucune action particulière n'est requise de la part des utilisateurs et utilisatrices, et aucune mise à jour ne viendra désactiver les drivers déjà installés.
La confusion trouve son origine dans une mention publiée sur la Windows Roadmap, où il était indiqué que Windows ne prendrait plus en charge les pilotes V3 et V4 à compter de janvier 2026. Présentée ainsi, l'information pouvait laisser croire à une fin de support immédiate, ce qui ne sera finalement pas le cas, l'entreprise ayant reconnu que cette annonce était inexacte et l'ayant depuis retirée.
En réalité, la portée réelle de la mesure est plus limitée qu'il n'y paraissait. Elle concerne les nouvelles versions de pilotes dits « legacy » soumis au programme Windows Hardware Quality Labs, qui, depuis le 15 janvier 2026, ne sont plus validés automatiquement en vue d'une diffusion via Windows Update. Leur approbation s'effectue désormais au cas par cas, ce qui permet à Microsoft d'encadrer plus strictement l'arrivée de nouveaux drivers issus de ces architectures historiques, sans remettre en cause ceux déjà déployés.
Il ne s'agit donc pas d'un arrêt technique brutal, mais d'un resserrement progressif du cadre de certification. Microsoft poursuit sa transition vers une pile d'impression plus récente, en privilégiant notamment IPP et le standard Mopria, afin de réduire la dépendance aux anciens modèles de pilotes tout en maintenant la compatibilité du parc existant.

Brèves

Donald Trump incite les fournisseurs IT à construire des centrales

A l'occasion de son discours sur l'état de l'Union, le président américain a enjoint les grands entreprises IT à construire leurs propres centrales électriques pour alimenter les datacenters IA gourmands en ressource énergétique. L'objectif est selon le dirigeant de protéger les consommateurs de la hausse des factures d'électricité. « Nous disons aux grandes entreprises technologiques qu'elles ont l'obligation de subvenir à leurs propres besoins en énergie, afin que les prix n'augmentent pour personne », a-t-il indiqué. Les modalités d'application restent floues, car Donald Trump n'a pas nommé les entreprises concernées. Selon des sources de Reuters, la Maison Blanche devrait accueillir les grandes entreprises technologiques début mars afin d'officialiser le plan.

Google acquiert ProducerAI

Après avoir dévoilé son LLM Lyria 3, dédié à la génération de musique, Google annonce le rachat de la société ProducerAI pour un montant non communiqué. Elle édite un chatbot capable de produire des chansons à partir de textes en s'appuyant sur Gemini. Par ailleurs, il peut générer des pochettes d'album et des clips vidéo grâce aux modèles de génération d'images et de vidéos Nano Banana et Veo.

MatX lève 500 M$ pour ses puces IA

La start-up fondée en 2023 par deux anciens ingénieurs de Google travaillant sur les TPU vient de réaliser un second tour de table de 500 M$ mené par Jane Street et Situational Awareness. Ils rejoignent d'autres investisseurs comme Marvell Technology, NFDG, Spark Capital, ainsi que Patrick et John Collison, cofondateurs de Stripe. MatX développe une puce nommée MatX One conçue pour optimiser l'exécution des LLM. La jeune pousse prévoit la fabrication de ses puces en 2027 chez TSMC.

65 milliards de dollars : après l'emballement, l'électrification vit un dur et coûteux retour au réel

En un an, l'industrie automobile mondiale a enregistré au moins 65 milliards de dollars de charges et dépréciations liées à ses programmes électriques. Stellantis, Ford, Volkswagen, Volvo, Honda ou encore General Motors ont tous révisé leurs ambitions. Le ralentissement américain a peut-être servi de déclencheur, mais le phénomène dépasse largement un seul marché. Plus qu'un "crash", c'est un recalibrage brutal d'une transition lancée à marche forcée.

Selon le Financial Times, les révisions stratégiques opérées en 2025 ont généré au moins 65 milliards de dollars de pertes cumulées. On parle là de celles liées directement à la transition électrique chez les constructeurs automobiles l'an dernier. Des sommes colossales qui touchent nombre de groupes, à l'image de Stellantis. La multinationale euro-américaine a annoncé 26 milliards de dollars de charges exceptionnelles liées à l'abandon de certains programmes électriques et à la réintroduction de motorisations thermiques ou hybrides sur plusieurs marchés. Ford de son côté a enregistré 19,5 milliards de dollars de dépréciations après avoir revu son projet de pick-up électrique. Volkswagen, Volvo, Polestar ou encore Honda ont également ajusté leurs investissements. Mais en réalité, ces montants ne sont pas tant à prendre comme un rejet technologique de la voiture électrique que comme le reflet des investissements engagés sur des hypothèses de croissance rapide et homogène du marché mondial. Sauf que derrière, ça n'a pas suivi.

Une transition désormais à plusieurs vitesses

Les constructeurs internationaux doivent désormais gérer des stratégies différenciées : électrique accéléré en Chine, hybride renforcé en Amérique du Nord, ajustements progressifs en Europe.
Le ralentissement américain, marqué par la réduction des incitations et une évolution du cadre réglementaire, largement décidé par l'administration Trump qui a pris en grippe l'électrique, a précipité certaines décisions. Mais il ne suffit pas à expliquer l'ensemble du phénomène. En Europe, même si la trajectoire réglementaire reste plus stable, les volumes progressent moins vite qu'espéré et les industriels revoient le calendrier de certains modèles. En Chine, à l'inverse, l'électrique continue de gagner des parts de marché à un rythme soutenu. L'écart se creuse donc entre les différentes régions du monde. Les constructeurs internationaux doivent désormais gérer des stratégies différenciées : électrique accéléré en Chine, hybride renforcé en Amérique du Nord, ajustements progressifs en Europe. Et c'est précisément cette fragmentation qui vient peser dans les comptes des constructeurs.

L'illusion d'une transition linéaire

Au-delà des facteurs politiques, plusieurs analystes pointent aussi la surestimation collective de la vitesse d'adoption de l'électrique. Inspirés par la valorisation et la dynamique initiale de Tesla, qui s'est bien effondrée depuis, de nombreux groupes ont accéléré leurs plans produits. Or le marché s'est révélé plus sensible que prévu au principaux freins que présentent, ou présentaient, la technologie électrique. On parle là du prix, de l'autonomie réelle et des infrastructures de recharge. Et là encore, c'est assez différent d'un pays à l'autre. La transition énergétique automobile ne suit donc pas une trajectoire linéaire. Pour autant, l'électrification reste un objectif stratégique de long terme pour la plupart des constructeurs. Aucun grand groupe n'a annoncé d'abandon pur et simple. Mais cet épisode des 65 milliards de dollars montre que le vrai risque vient plutôt du décalage entre ce que l'industrie prépare, ce que les États décident et ce que les clients achètent réellement. Autant de variables qui font qu'aujourd'hui, l'industrie automobile est à la peine, traversant une difficile phase de retour au réel. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle est coûteuse.

Stellantis : une perte historique et un retour à la "liberté de choix" après le désenchantement électrique

Avec 22,3 milliards d'euros de perte nette en 2025, Stellantis signe l'un des plus lourds déficits jamais enregistrés par un groupe coté à Paris. Mais derrière ce chiffre spectaculaire, le constructeur assume surtout un changement de cap : avoir surestimé la vitesse de la transition électrique et vouloir désormais replacer la "liberté de choix" au centre de sa gamme. Une inflexion stratégique lourde, qui dépasse largement le simple exercice comptable.
Quelques jours après avoir découvert ceux de Renault, Stellantis vient de publier ce jeudi 26 janvier 2026 ses résultats pour l'année 2025. Des chiffres d'autant plus attendus que le groupe a changé de grand patron l'an dernier et qu'on sait le nouveau, Antonio Filosa, en plein virage stratégique, n'hésitant pas à revenir sur ce qui avait initié par son prédécesseur Carlos Tavares. Ainsi l'an dernier, Stellantis a réalisé un chiffre d'affaires de 153,5 milliards d'euros, en baisse de 2 %. Concrètement, le groupe a vendu 5,48 millions de véhicules, soit légèrement plus qu'en 2024 (+1 %), mais a gagné moins d'argent par voiture, notamment au premier semestre où les prix ont été revus à la baisse. Mais surtout, le groupe franco-italo-américain affiche une perte nette de 22,3 milliards d'euros qui provient surtout de 25,4 milliards d'euros de charges exceptionnelles. Autrement dit, il ne s'agit pas uniquement d'argent "perdu" sur l'activité courante, mais principalement de dépréciations et d'ajustements liés à un changement stratégique majeur. Sans ces charges, la rentabilité aurait déjà été très faible : la marge opérationnelle courante ressort à -0,5 %, avec un résultat opérationnel de -842 millions d'euros. En clair, le groupe n'a quasiment pas gagné d'argent sur ses ventes en 2025.

Une transition électrique jugée trop rapide

Au-delà des chiffres, le cœur du sujet tient en une phrase du directeur général Antonio Filosa : Stellantis reconnaît avoir surestimé le rythme de la transition énergétique. Concrètement, le groupe a investi massivement dans les véhicules électriques et les capacités de production associées. Or, notamment en Amérique du Nord, la demande ne suit pas au rythme anticipé. Résultat : certains outils industriels sont surdimensionnés, certains projets de batteries sont revus ou cédés, et la stratégie produit est recalibrée. Ce "reset" comme il est souvent appelé représente à lui seul environ 22,2 milliards d'euros de charges. Cela inclut la réorganisation de la chaîne d'approvisionnement électrique, des ajustements de provisions et des restructurations en Europe. Attention, ce virage ne signifie pas l'abandon de l'électrique. Mais il marque la fin d'une trajectoire qui semblait toute tracée vers le tout batterie. Stellantis revendique désormais une offre complète, multi-énergie : électrique bien sûr, mais aussi hybride et thermique.

La "liberté de choix", nouveau mot d'ordre

Le terme revient à plusieurs reprises dans la publication des résultats : la liberté de choix. Derrière cette expression, une idée simple : plutôt que de pousser prioritairement l'électrique, le groupe veut adapter son offre à la demande réelle de ses clients selon les régions. Aux États-Unis, cela se traduit par la relance de modèles thermiques, notamment des pick-up et des muscle cars avec le V8 Hemi, soigneusement enterré sous Tavares. En Europe, l'électrique progresse toujours, mais les hybrides et même certaines motorisations diesel reviennent dans le jeu. Stellantis a même acté le retour des Alfa Romeo Giulia et Stelvio Quadrigoflio animés par le V6 2.9 de 520 ch, malgré un malus de 80 000 € en France. Ce repositionnement intervient dans un contexte où les règles évoluent à travers le monde. Les aides publiques apparaissent ou diminuent, les politiques débattent sur les normes… De quoi jouer sur la demande au niveau des consommateurs. L'année 2025 apparaît ainsi comme un moment de désenchantement partiel pour l'industrie électrique, pas seulement pour Stellantis.

Des signaux plus favorables fin 2025

Tout n'est pas négatif pour autant pour Stellantis. Au second semestre, les facturations atteignent 2,8 millions de véhicules, soit +11 % sur un an. En Amérique du Nord, les volumes progressent de 39 %. Le chiffre d'affaires du second semestre grimpe de 10 %. Le free cash-flow industriel, c'est-à-dire la trésorerie générée par l'activité automobile, reste négatif sur l'année (-4,5 milliards d'euros), mais s'améliore nettement au second semestre (-1,5 milliard). Et le groupe dispose encore de 46 milliards d'euros de liquidités industrielles, un niveau destiné à sécuriser le bilan. "Au cours du second semestre de l'année, nous avons commencé à voir les premiers signes positifs de progrès à la suite de nos actions d'amélioration de la qualité, du lancement réussi de notre vague de nouveaux produits à l'origine d'un retour à la croissance du chiffre d'affaires" explique Antonio Filosa.
Pour 2026, Stellantis vise une croissance modérée du chiffre d'affaires, une marge opérationnelle redevenue positive, mais faible, et une amélioration progressive de la trésorerie. Prochaine étape très attendue : le 21 mai 2026, lors de son Investor Day 2026 à Auburn Hills, dans le Michigan, où le nouveau plan stratégique Stellantis sera présenté.

page 15 jeux.qxp_Mise en page 1 26/02/2026 17:14 Page 1

Mots fléchés

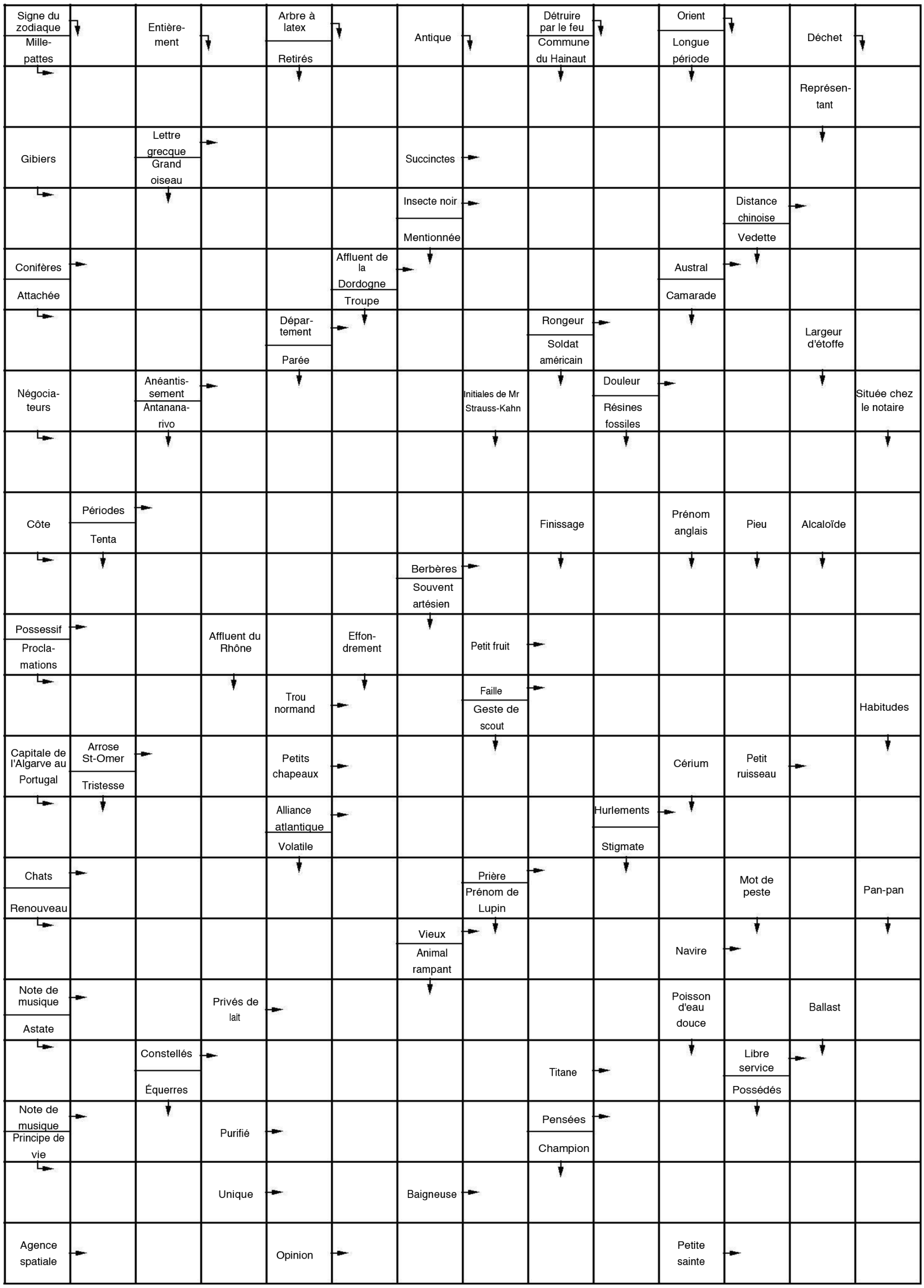

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Samedi 28 février 2026 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE

Le baril de Brent à 72,02 dollars

Les cours du pétrole montent vendredi, dans un marché attentif aux évolutions de la situation géopolitique internationale. Vers 10H40 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, prenait 1,80% à 72,02 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 1,63% à 66,27 dollars.

ITALIE

ENI enregistre un bénéfice de 2,6 mds d'euros en 2025

Le géant italien des hydrocarbures ENI a résisté en 2025 à la baisse des prix du pétrole et à des taux de change négatifs, en enregistrant un bénéfice net de 2,6 milliards d'euros l'année écoulée (-1% sur un an).
La production d'hydrocarbures a accéléré au dernier trimestre (+7%), permettant à ENI de rester stable sur l'année (+1%) et de dépasser ses prévisions.
Le chiffre d'affaires du groupe a baissé de 7%, à 82,1 milliards d'euros, soit moins que ce qu'attendaient les analystes selon le consensus de FactSet.
"Malgré un contexte volatil, en 2025 ENI a démontré sa capacité à combiner croissance de la production, réduction des investissements, diminution de la dette et augmentation de la rémunération", a souligné dans un communiqué le directeur général du groupe, Claudio Descalzi.
Le prix du pétrole a baissé de 15% sur l'année et le taux de change de l'euro par rapport au dollar a augmenté de 9%, a rappelé ENI. Le groupe a dégagé plus de trésorerie que prévu, à 12,5 milliards d'euros.
ENI compte sur une accélération de sa production dans les mois à venir, en partie grâce à un nouveau gisement d'hydrocarbures découvert au large de la Côte d'Ivoire.
Le groupe a également confirmé début 2026 qu'il allait transformer en bio-raffinerie son site de Priolo (Sicile) et une partie de celui de Sannazzaro de Burgondi (nord de l'Italie) pour produire d'ici 2028 du biodiesel et des carburants aériens durables (SAF).
Il doit annoncer le 19 mars ses prévisions pour 2026 lors d'une journée pour les investisseurs.

FACE AUX CAMPAGNES DE DÉSINFORMATION

Le ministre de la Communication insiste sur le renforcement des espaces médiatiques nationaux

Par R N/APS

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama a mis en avant, jeudi à Alger, l'importance de renforcer les espaces médiatiques nationaux en vue de préserver les intérêts de l'Algérie, ciblée par des "campagnes de désinformation et de falsification des faits".
Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que "face à l'essor du numérique et aux mutations rapides, il est impératif de renforcer et de consolider les espaces médiatiques pour préserver le tissu social national et les intérêts du pays, et faire face aux campagnes de désinformation et de falsification médiatique menées par certaines parties".
A ce propos, il a relevé la nécessité "d'élaborer une stratégie fondée sur une approche globale, afin de mettre en place un environnement approprié permettant au citoyen d'accéder à une information fiable en temps opportun, pour barrer la route à ceux que dérange le retour en force de l'Algérie en tant qu'Etat pivot dans la région".
M. Bouamama a salué, à cette occasion, les efforts des professionnels des médias dans la lutte contre les campagnes de désinformation, appelant à "soutenir et accompagner les institutions médiatiques pour qu'elles offrent des services d'un haut niveau de professionnalisme".
Il a indiqué, à cet égard, que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de créer une cité médiatique s'inscrit dans cette démarche. Concernant les contenus diffusés sur les réseaux sociaux, qui portent parfois atteinte aux symboles et aux valeurs de la société algérienne, le ministre a fait observer que "l'activité des influenceurs ne relève pas du champ médiatique réglementé", soulignant, toutefois, que la majorité de ces derniers se sont inscrits dans la dynamique des efforts de l'Etat visant à améliorer la qualité des contenus qu'ils diffusent.
Le ministre a, par ailleurs, rappelé que "la loi impose aux organes audiovisuels de respecter le référent religieux et les constantes nationales, des mesures ayant été prises allant jusqu'à la suspension de la diffusion de certaines séries ou de certaines chaînes".
Il a, en revanche, salué certaines productions diffusées, qui "ont incité les Algériens à renouer avec les chaînes nationales".
M. Bouamama a également assuré que le ministère "œuvre à finaliser les décrets exécutifs et à prendre toutes les mesures y afférentes, notamment l'élaboration d'un projet de décret exécutif relatif à la production audiovisuelle et aux autorisations de tournage".

INTÉRIEUR, COLLECTIVITÉS LOCALES ET TRANSPORT

Le ministre reçoit l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, indique un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion de rappeler la qualité des relations entre les deux pays et de passer en revue les domaines d'intérêt commun, précise le communiqué.
Les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer et de développer les relations de coopération bilatérale, au service des intérêts communs de l'Algérie et de la Chine, ajoute la même source.

FAO

Seules 35% des terres sont officiellement enregistrées dans le monde

Seules 35% des terres sont officiellement documentées (droits de propriété, de gestion ou d'usage) dans le monde et 1,1 milliard de personnes sont en insécurité foncière, un sentiment en hausse, d'après une étude publiée mercredi.
L'étude menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Coalition internationale pour l'accès à la terre (ILC) et le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad, dont le siège est en France) dresse un premier bilan de la détention des terres dans le monde.
Dans la pratique, 28% des terres (soit 3,7 milliards d'hectares) sont possédées et gérées par des Etats, 18% (2,4 milliards d'hectares) relèvent de la propriété privée (personnes physiques ou morales), 2% est géré dans le cadre des dispositifs d'actifs privés des États et 42% (5,5 milliards d'hectares) sont des terres coutumières (les réserves, les terres de clans...). La propriété de quelque 10% des terres reste inconnue.
Sur ces 5,5 milliards d'hectares, seul 1 milliard fait l'objet de droits de propriété légalement inscrits. Or sans reconnaissance officielle, ces terres sont menacées.
Les systèmes fonciers coutumiers sont principalement présents en Afrique subsaharienne où ils représentent 73% des terres.

CNAS

Ouverture exceptionnelle des agences de wilayas samedi prochain

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture exceptionnelle de ses agences de wilayas samedi prochain, afin de permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de cotisations sociales dans les délais impartis. Les agences de wilayas de la CNAS "ouvriront exceptionnellement leurs portes durant le week-end, correspondant au samedi 28 février, dans le but de permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de cotisations sociales dans les délais impartis et d'éviter les pénalités et majorations de retard", a précisé la même source.

DÉCHETS TOXIQUE

Un crime silencieux qui empoisonne la planète

Le trafic international de déchets toxiques est une forme de criminalité environnementale en forte expansion mais encore peu visible, indique un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). "Des cargaisons de déchets dangereux circulent à travers le monde, souvent dissimulées dans des conteneurs ordinaires ou faussement déclarées comme matières recyclables. Ce commerce illégal alimente une pollution croissante de l'eau, des sols et des océans, tout en générant des profits importants pour des réseaux criminels et certaines entreprises", souligne l'ONUDC dans son rapport, publié mercredi. "La mondialisation et le durcissement des règles de gestion des déchets dans les pays développés ont accru les incitations à s'en débarrasser illégalement. Les filières, très fragmentées entre producteurs, intermédiaires et recycleurs, facilitent les fraudes telles que la falsification de documents ou le mélange de déchets dangereux avec des flux légaux", ajoute la même source. Selon l'ONUDC, l'économie mondiale des déchets représente déjà des centaines de milliards de dollars et la part illégale se chiffre en milliards chaque année.
Le rapport confirme aussi un déséquilibre structurel : les déchets les plus coûteux à traiter sont fréquemment exportés du Nord vers le Sud. Dans de nombreux pays à faibles revenus, le recyclage se fait dans des conditions précaires ou les déchets sont abandonnés à ciel ouvert, exposant particulièrement les travailleurs informels et les populations locales à des substances toxiques. Ce trafic prospère parce qu'il est peu risqué et très rentable. Les sanctions restent souvent faibles et les contrôles insuffisants à l'échelle mondiale, seule une petite fraction des conteneurs maritimes est inspectée. Les conséquences, elles, sont durables : risques accrus de cancers et de troubles neurologiques, coûts élevés de dépollution, concurrence déloyale pour les filières légales et frein à l'économie circulaire, relève encore le rapport.
Face à ce phénomène, les experts soulignent que la réponse internationale demeure fragmentée. Ils appellent à une meilleure harmonisation des législations, au renforcement des inspections et des sanctions, à une traçabilité plus efficace des déchets et à une responsabilité accrue des entreprises. "Sans action coordonnée, la hausse attendue de la production mondiale de déchets pourrait encore amplifier ce marché clandestin aux effets profondément nocifs", avertit l'ONUDC. Agence